This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

J. C. 15

ÉTUDE

SUR LA

DÉCLINAISON BASQUE

PAR

Le Capitaine DUVOISIN.

A PARIS,

Chez MAISONNEUVE et COMPie, Libraires,

QUAI VOLTAIRE, 15.

1866.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 OCT 1927
OF OXFORD

AVANT-PROPOS.

La langue basque est devenue l'objet d'études sérieuses; la science s'est tournée de ce côté grâce à l'impulsion donnée par S. A. Mgr. le Prince LOUIS-LUCIEN BONAPARTE, dont nous aimons à reconnaître en toute occasion l'initiative et les services signalés qu'il rend à la philologie. Il est permis de croire que les élucubrations superficielles sur ces matières ont fait leur temps. La langue basque mérite que son mécanisme soit dégagé de l'obscurité; et dès qu'il sera mis en lumière, les linguistes reconnaîtront, non peut-être sans quelqne étonnement, que le basque du XIXe siècle est moins fruste et d'une organisation plus puissante que le grec et le latin d'il y a 2,000 ans. Et ce n'est pas là une illusion. Le *Verbe Basque* de M. l'abbé Inchauspe, publié par le prince L.-L. Bonaparte, ouvre à chacun, comme une suite de galeries, les développements de cette étonnante conception qui porte le nom de VERBE BASQUE.

Les proportions de la déclinaison sont beaucoup plus modestes, mais non moins importantes; la déclinaison est la porte d'entrée de la grammaire; tout mot basque est sujet à sa loi, et dès lors il est indispensable de la bien connaître. C'est la pensée qui a fait naître cette *Etude*, car les travaux antérieurs laissent trop à désirer.

La déclinaison varie peu d'un dialecte à l'autre. Le paradigme labourdin pur étant le plus parfait de tous, est aussi celui qui sera expliqué dans ce travail. Les éléments dont il se compose sont exposés avec brièveté; à la suite de la nouvelle méthode se trouvent débattues les diverses formes de cas, admises par les uns et repoussées par les autres. Dans une seconde partie sont réunies les observations et remarques propres à compléter l'ensemble du travail.

DÉCLINAISON BASQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Modes, Nombres, Cas.

La déclinaison se partage en deux modes, le mode *indéfini* et le mode *défini*.

I. — Le substantif est indéfini de sa nature. En cet état, il reçoit les signes déclinatifs, au moyen desquels il marque les relations indéterminées, comme

ERRATA.

PAGE 5, ligne 18, au lieu de : *des pronoms qui ;* lisez : *de presque tous les pronoms qui.*

PAGE 7, ligne 34, au lieu de : *ne font pas cette distinction ;* lisez : *ne font pas toujours cette distinction.*

PAGE 49, Note, au lieu de : *colligés*, lisez : *colligées.*

possède ce mode aussi complet que le Labourd. (*)

L'indéfini marque des relations d'un caractère vague. Mais dès qu'il est nécessaire de déterminer exactement les rapports, le radical abandonne les signes déclinatifs à un pronom qui les prend et se postpose au radical. C'est ainsi que se forme le mode *défini*.

II. — Le mode défini a deux nombres, le singulier et le pluriel : *gizona* (l'homme), *gizonak* (les hommes).

L'indéfini compte neuf cas : le *passif*, l'*actif*, le *génitif*, le *datif*, le *partitif*, le *médiatif*, le *positif*, l'*ablatif*, et le *directif*.

(*) Lardizabal décline aux deux modes *beste* (autre) et *bi* (deux). Larramendi donne aussi les deux modes de ce nom de nombre. Mais leurs grammaires prouvent qu'ils ne se sont pas rendu compte de l'existence de l'indéfini.

DÉCLINAISON BASQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Modes, Nombres, Cas.

La déclinaison se partage en deux modes, le mode *indéfini* et le mode *défini*.

I. — Le substantif est indéfini de sa nature. En cet état, il reçoit les signes déclinatifs, au moyen desquels il marque les relations indéterminées, comme quand on dit: *dans les siècles des siècles*, c'est-à-dire dans un espace de temps sans limites. Le Basque, pour rendre cette pensée, ne s'attachera donc pas à la forme déterminée *mendeen mendeetan*, il traduira par l'indéfini *menderen mendetan*.

Ce premier mode n'a point de nombre; un mot à l'indéfini exprime un sens pluriel tout aussi bien qu'un sens singulier: GIZON *bat* (un homme), *ehun* GIZON (cent hommes). (*Voir IIe Partie*, § Ier.)

Les grammairiens guipuscoans n'ont pas fait entrer l'indéfini dans le paradigme de la déclinaison: on pourrait en conclure que ce mode n'existe pas dans leur dialecte; ce serait une erreur. Sans parler des noms propres, des noms de nombre et des pronoms qui se déclinent exclusivement à l'indéfini en tout dialecte, la lecture des auteurs guipuscoans prouve que leur patrie possède ce mode aussi complet que le Labourd. (*)

L'indéfini marque des relations d'un caractère vague. Mais dès qu'il est nécessaire de déterminer exactement les rapports, le radical abandonne les signes déclinatifs à un pronom qui les prend et se postpose au radical. C'est ainsi que se forme le mode *défini*.

II. — Le mode défini a deux nombres, le singulier et le pluriel: *gizona* (l'homme), *gizonak* (les hommes).

L'indéfini compte neuf cas: le *passif*, l'*actif*, le *génitif*, le *datif*, le *partitif*, le *médiatif*, le *positif*, l'*ablatif*, et le *directif*.

(*) Lardizabal décline aux deux modes *beste* (autre) et *bi* (deux). Larramendi donne aussi les deux modes de ce nom de nombre. Mais leurs grammaires prouvent qu'ils ne se sont pas rendu compte de l'existence de l'indéfini.

Le défini n'a pas de partitif. Il possède les huit autres cas dans chacun de ses deux nombres.

Classes et ordres des Noms communs.

III. — Par suite de quelques différences que l'euphonisme introduit dans la déclinaison générale, les noms communs se partagent en trois classes :

1° Ceux qui finissent par les voyelles *e*, *i*, *o*, *u*;

2° Ceux qui ont pour finale un *a* (*Voir IIe Partie*, § II);

3° Ceux qui se terminent par une consonne, ou par une voyelle consonnante, tels que *hamal*AU, *zelh*AI.

Il faut observer que ces derniers, qui devraient être considérés comme noms de la 3e classe, sont quelquefois traités, à l'indéfini, comme s'ils appartenaient à la 1re classe. Le tableau de la déclinaison fera connaître ces différences.

IV. — Les substantifs communs sont de deux ordres.

L'ordre le plus nombreux comprend tous les noms de choses, d'animaux ; l'autre, ceux des êtres raisonnables, *homme*, *père*, *enfant*, *forgeron*, etc.

Tous les deux sont soumis à la loi de la transmutation des cas suivant les règles ordinaires; mais en même temps, les noms des êtres *doués de raison* sont, au positif, à l'ablatif et au directif, sous l'empire de formes à sens respectueux. Par exemple, on dira : *oihanetik oihanera* (de forêt en forêt); de même, on indiquera une descendance de père en fils: *aitatik semera*. Mais pour marquer que l'on est allé du père au fils, on dira : *aitaren ganik semearen gana*, ce qui revient à cette formule française : *de la personne du père à celle du fils*, ou à cette autre : *de chez le père auprès du fils*. (*Voir* § III.)

Classes et ordres des Noms propres.

V. — Les noms propres se divisent en trois classes :

1° Ceux qui finissent par une voyelle ;

2° Par une consonne ;

3° Par une voyelle consonnante.

Cette dernière classe n'existe qu'à cause des différentes manières de traiter les mots dont la terminaison est en voyelle consonnante.

VI. — Les noms propres sont de deux ordres :

Les noms propres d'hommes ;

Les noms propres de lieux. Il ne faut pas comprendre parmi ceux-ci les

noms de maisons, qui se déclinent au défini, tandis que tous les autres noms propres s'arrêtent au mode indéfini.

VII. — On a vu que les noms d'êtres raisonnables se distinguent des autres noms communs par des formes à sens respectueux. Le nom propre d'homme est encore plus privilégié ; voici les différences qui le séparent des noms génériques :

1° Ceux-ci se déclinent à l'indéfini et au défini, le nom d'homme à l'indéfini seulement ;

2° Les premiers ont tous les cas des noms communs avec un supplément de formes ; le nom d'homme n'est pas soumis aux trois derniers cas, et les périphrases respectueuses remplacent le positif, l'ablatif et le directif ;

3° Les noms génériques humains, tout comme les autres noms communs, s'ils finissent par un *a*, perdent cette voyelle dans 14 cas sur 25 ; elle reste inaltérable dans les noms propres. (*Voir* § IV.)

VIII. — Les noms propres de lieux (on a déjà excepté ceux de maisons) sont personnifiés et déclinés à l'indéfini ; ils ont les neuf cas de ce mode, sans formes respectueuses ; c'est le seul point qui les sépare des noms propres d'hommes

Leur indéfini diffère de celui des noms communs au positif, à l'ablatif et au directif. Au lieu des désinences casuelles de la déclinaison indéfinie commune, les noms propres de lieux prennent à ces trois cas les signes déclinatifs correspondants du singulier. Il y a pourtant une légère distinction au positif des noms propres terminés par une consonne ; ils font *en* au lieu de *ean*, et ceux qui ont une voyelle pour finale, ajoutent simplement un *n*. Par exemple, quand *seme* (fils) fait au positif *semean*, *Maule* (Mauléon) fera *Maulen* ; *lan* (travail) fait *lanean* et *Larrun* (nom de montagne) fera *Larrunen*.

IX. — Le Basque n'était pas serf aux temps féodaux. Quelque chétive que pût être sa cabane, il en était le seigneur (*etcheko-jauna*) ; il en prenait le nom, et cet usage s'est maintenu. Le nom qu'il se donne ainsi devant être décliné à l'indéfini, c'est la raison pour laquelle les noms de maisons ont été assujettis aux règles du défini. On évite la confusion par ce moyen. Cette phrase : *Etcheberri erori da*, signifie que M. Etcheberri est tombé ; par cette autre, *Etcheberria erori da*, on comprend que la maison nommée Etcheberria s'est écroulée. — Les Guipuscoans et les Biscayens ne font pas cette distinction ; ils diront dans les deux cas *Etcheberria erori da*, en sorte qu'on ne sait trop si c'est M. Etcheberria qui est tombé, ou si c'est sa maison qui est à terre.

Loi euphonique de la déclinaison.

I. Mode indéfini. — Tout substantif commun de la 1re classe, c'est-à-dire finissant par l'une des voyelles *e*, *i*, *o*, *u*, reçoit un *r* après la voyelle finale quand la flexion casuelle commence par une autre voyelle. C'est ce qui arrive au génitif, au datif et au partitif : *seme-r-en*, *seme-r-i*, *seme-r-ik*.

Les noms de la 2e classe, ou terminés en *a*, conservent cette lettre au passif et au partitif seulement. Le passif étant le radical lui-même ne subit aucun changement : *ama*. Le partitif reçoit un *r* entre sa finale *a* et la désinence casuelle *i* : *ama-r-ik*. La même addition euphonique se retrouve au datif *am-e-r-i*. On voit qu'ici l'*a* final est converti en *e* ; ce changement s'opère aux autres cas indéfinis qui restent à nommer.

Les mots de la 3e classe, ou terminés par une consonne, reçoivent un *e* quand la flexion commence par une autre consonne ; ce qui arrive à cinq cas, l'actif, le médiatif, le positif, l'ablatif et le directif : *jaun-e-k*, *jaun-e-z*, etc.

Les noms communs terminés par une voyelle consonnante : *lau*, *hogoi*, *exai*, dépendent de la règle qui précède, bien qu'on ne l'observe pas exactement partout. Cela vient de ce que leur petit nombre se ressent de l'usage fréquent d'une foule de noms propres terminés en *oy* et surtout en *ay*, lesquels tiennent moins compte des prescriptions euphoniques pour éviter leur propre confusion avec les noms communs.

A la 3e classe des substantifs, les additions euphoniques rendent l'indéfini presque semblable au pluriel ; et par suite, on dit : *Bidarraira*, *Urkhuraira*, et non *Bidarrayera*, *Urkhurayera* ; *Bidarrain*, et non *Bidarrayen*. Les habitants de cette localité ont trouvé le moyen de garder la règle en disant, au positif, *Bidarrin* ; mais les autres Basques ne les ont pas suivis.

II. Mode défini. — Au singulier, les noms de la 1re classe sont exempts d'additions euphoniques. Dans ceux de la 2e classe, l'*a* final se confond avec la même voyelle qui commence les flexions des six premiers cas. La 3e classe est seule sujette aux euphonies. L'ablatif et le directif reçoivent un *e* supplémentaire entre la consonne finale du mot et celle qui commence la désinence casuelle : *jaun-e-tik*, *jaun-e-ra*. L'*e* s'interpose même au positif, bien que la flexion commence par une voyelle : *jaun-e-an*.

Au pluriel, dans les mots terminés en *a*, cette voyelle ne résiste qu'au passif : *amak* ; elle est remplacée par un *e* dans les autres cas : *am-ek*, *am-en*, *am-ei*, etc.

Ces divisions de modes, de classes, d'ordres et surtout les changements

euphoniques semblent de nature à multiplier les difficultés. L'examen du tableau de la déclinaison les réduira à peu de chose.

Flexions Déclinatives.

Mode indéfini. — L'indéfini des substantifs se décline généralement par les mêmes signes que les pronoms et indépendamment de cette sorte de mot. Quelques différences l'en séparent.

Pluseurs pronoms, et notamment celui qui sert aux articulations du nom défini, font leur médiatif en *taz*; les substantifs avec les autres pronoms, à la déclinaison indéfinie, le font en *z* ou *ez* (*e* euph.) — Sur six pronoms personnels, cinq font leur génitif en *re* (*r* euphon.); tous les autres mots déclinables, en *en* ou *ren* (*r* euphon.) — Le nom n'a pas de nombre à l'indéfini, ou pour mieux dire, il renferme en lui-même les deux nombres, et se traduit dans les autres langues tantôt par le singulier et tantôt par le pluriel. — Parmi les pronoms, quelques-uns, tels sont *ni* (moi), *hi* (toi), *zerbait* (quelque chose), ne sauraient avoir de pluriel; d'autres, par exemple, *gu* (nous), *asko* (plusieurs), n'ont pas de singulier. Les uns et les autres se déclinent avec les mêmes signes indéfinis que le substantif, en marquant un seul nombre, quand le substantif s'applique également aux deux nombres. — Les pronoms démonstratifs se déclinent à l'indéfini, et contrairement à ce qui a lieu dans les autres mots déclinables, cet indéfini se partage en singulier et en pluriel. Enfin, parmi les pronoms, quelques indéfinis ont seuls le partitif. (*Voir* § V.)

Paradigmes comparés de déclinaisons au mode indéfini de pronoms et de substantifs.

Passif...	Oro (tous).	Ogi (pain).	Zer (quoi, quel).	Ur (eau).
Actif....	Oro-k.	Ogi-k.	Zer-k.	Ur-ek (*e* euph.)
Génitif..	Oro-ren (*r* euph).	Ogi-ren.	Zer-en.	Ur-en.
Datif....	Oro-ri (id.)	Ogi-ri.	Zer-i.	Ur-i.
Partitif.	»	Ogi-rik (*r* euph.)	Zer-ik.	Ur-ik.
Médiatif.	Oro-taz ou oro-z.	Ogi-z.	Zer-taz.	Ur-ez (id.)
Positif..	Oro-tan.	Ogi-tan.	Zer-tan.	Ur-etan (id.)
Ablatif..	Oro-tarik.	Ogi-tarik.	Zer-tarik.	Ur-etarik (id.)
Directif.	Oro-tara.	Ogi-tara.	Zer-tara.	Ur-etara (id.)

On voit que les pronoms ne prêtent aucun concours aux substantifs. Ils ont des flexions communes, voilà tout.

Mode défini. — *Rôle du pronom démonstratif.* — Le substantif, indépendant jusqu'ici, devient tributaire du pronom démonstratif du 3e degré. L'intervention de ce pronom au mode défini de la déclinaison du substantif sera peut-être mieux comprise, si l'on considère que le démonstratif est appelé

parfois à représenter le pronom personnel de la troisième personne. Le basque n'a pas besoin de ce pronom spécial; le pronom est intrinséquement contenu dans le verbe. Par exemple : *dut* signifie je *l'*ai ; *duzu*, vous *l'*avez ; *zaitut*, je *vous* ai ; *diot*, je *lui* ai, etc. Si donc un pronom spécial apparaît dans le discours, c'est pour lui apporter un surcroît de force et de clarté ; bien rarement est-il nécessaire. (*Voir* § VI.)

Le pronom démonstratif a trois degrés : *hau*, *hori*, *hura* (celui-ci, celui-là, celui-là qui est plus loin). Le 3e degré étant utilisé spécialement pour former le défini de la déclinaison, il importe de le connaître d'une manière particulière.

Il est sujet à certaines variantes dans les divers dialectes. L'origine euphonique de ces variantes est facile à reconnaître ; il ne peut y avoir de difficulté que pour l'explication du changement du passif singulier de *ha* en *hura*, que tous les dialectes ont admis, sauf le biscayen qui a gardé la forme primitive. Les divergences ne se manifestent qu'au pluriel. La racine étant *ha*, le passif pluriel doit être *hak* et l'actif *haek*, parce que les signes déclinatifs sont *k* et *ek*. Par l'effet d'une particularité qui atteint plusieurs pronoms, presque tous les dialectes ont donné la même articulation à ces deux cas : le biscayen *aek*, le guipuscoan *ayek* (*y* euph.), le labourdin occidental *hekiek*, le navarro-labourdin *hek*, etc. (*Voir* § VII.)

Le biscayen ayant gardé les formes primitives, fait donc *aek*, *aen*, *aei*, etc. Tandis que d'autres dialectes séparaient ces voyelles par des consonnes euphoniques, le navarro-labourdin en *niz*, les contractait, au contraire, en *hæk*, qu'on a écrit *hek*. C'est aussi la méthode que tous les dialectes ont suivie quand le pronom se postposant aux radicaux substantifs, leur fournit les articulations du mode défini de la déclinaison.

En rectifiant donc la déclinaison du pronom suivant les données certaines qu'on trouve dans le biscayen, et en la rapprochant de la déclinaison du substantif, on reconnaît sans peine la liaison qui les unit.

Paradigmes comparés de la déclinaison du pronom HA et du mode défini de la déclinaison du nom.

	Singulier.		*Pluriel.*	
PAS..	Ha.....	Ogi-a.	Hak.....	Ogi-ak.
ACT..	Hak.....	Ogi-ak.	Hék.....	Ogi-ek.
GÉN.	Haren.....	Ogi-aren.	Hên.....	Ogi-en.
DAT.	Hari.....	Ogi-ari.	Héi.....	Ogi-ei.
MÉD.	Hartaz.....	Ogi-az.	Hêz *ou* hêtaz.	Ogi-ez *ou* ogi-etaz.
POSI.	Hartan.....	Ogi-an.	Hêtan	Ogi-etan.
ABL.	Hartarik.....	Ogi-tik.	Hêtarik.....	Ogi-etarik.
DIR..	Hartara.....	Ogi-ra.	Hêtara.....	Ogi-etara.

Un coup d'œil suffit pour constater l'identité des désinences déclinatives définies avec le pronom démonstratif du 3e degré. Et quand la similitude n'est pas parfaite entre certains cas, on trouve encore l'explication de ces différences. (*Voir* § VIII.)

Explication de la déclinaison par classes, ordres, modes, nombres et cas.

PREMIER CAS. — PASSIF.

Le *passif* est nécessairement le premier cas de la déclinaison. A l'indéfini, il est la racine des mots simples et le radical des composés. C'est sur cette racine ou sur ce radical qu'on ente les flexions.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
INDÉF.	Idi (bœuf).	Ama (mère).	Lan (travail).
SING..	Idi-a.	Am-â.	Lan-a.
PLUR.	Idi-ak.	Am-ak.	Lan-ak.

Le passif indéfini ne porte aucun signe déclinatif ; il est presque toujours accompagné de quelque mot qui emporte l'articulation quelle qu'elle soit et fait tomber le nom au passif indéfini. *Gizon hunen behia* (la vache de cet homme) ; *gizon*, qui naturellement aurait dû être au génitif, tombe au passif parce que le pronom s'est emparé de l'articulation. *Gizon eta emaztekiak* (les hommes et les femmes) ; ici encore c'est le second substantif qui marque le cas. (*Voir* § IX.)

Le passif indéfini des mots terminés en *a* ne se distingue du passif singulier que par l'accent dont celui-ci est surmonté. (*Voir* § X.)

Les passifs singulier et pluriel sont sujets d'un verbe passif ou régimes d'un verbe actif : *gizona hil da* (l'homme est mort) ; *gizona hil du* (il a tué l'homme) ; *mendiak hurbil dire* (les montagnes sont proches) ; *mendiak ikhusten ditut* (je vois les montagnes).

Sur la ressemblance de l'actif singulier et du passif pluriel, *voir* § XI.

DEUXIÈME CAS. — ACTIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-k.	Am-ek.	Lan-ek.
SING..	Idi-ak.	Am-ak.	Lan-ak.
PLUR.	Idi-ek.	Am-êk.	Lan-êk.

Les actifs sont sujets de verbe actif. L'actif indéfini est précédé d'un nom de nombre ou d'un pronom ; *lau begik ikhusi dute* (quatre yeux l'ont vu) ; *zembait ulik asiki duke* (quelque mouche l'aura piqué.) — *Lanak ez du eskas eginen* (le travail ne fera pas défaut.) — *Idiek jan dute* (les bœufs ont mangé.) (*Voir* § XII.)

TROISIÈME CAS. — GÉNITIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-ren.	Am-en.	Lan-en.
SING..	Idi-aren.	Am-aren.	Lan-aren.
PLUR.	Idi-en.	Am-ên.	Lan-ên.

Le génitif est, comme dans les langues en général, le régime d'un nom : *bi idiren adarrak* (les cornes de deux bœufs) ; *idiaren adarra* (la corne du bœuf); *idien adarrak* (les cornes des bœufs). Le génitif est aussi régime des suffixes *tzat* et *kin: idiarentzat* (pour le bœuf) ; *idiekin* (avec les bœufs.) On peut voir au § XII comment il est régi par un nom de nombre. (*Voir encore le* § XIII.)

Dans les autres langues, le génitif peut être spécificatif d'une manière spéciale, et quelquefois alors le français en fait un adjectif, comme quand on dit: essence forestière, espèce porcine, race ovine. Dans les cas analogues, le basque laisse le génitif pour le passif indéfini : *lur-lana* (le travail de la terre, le labourage) ; *lan-saria* (le salaire du travail, considéré d'une manière abstraite); *ohoin-zilhoa* (caverne de voleur). Dans ces cas on unit les deux mots par un trait pour faire voir qu'ils ne sont pour ainsi dire qu'nn.

QUATRIÈME CAS. — DATIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-ri.	Am-eri.	Lan-eri.
SING..	Idi-ari.	Am-ari.	Lan-ari.
PLUR.	Idi-ei.	Am-ei.	Lan-ei.

Le datif est régime indirect du verbe ; *bi hauziri buru egiten diote* (il fait tête à deux procès) ; *batari ez khen bertzeari emateko* (n'ôtez pas à l'un pour donner à l'autre); *idiei uztarria khentzea* (retirer le joug aux bœufs). (*Voir* § XIV.)

Les Guipuscoans et les Biscayens, contrairement à ce qu'ils pratiquent pour le pronom *ayei*, *aei*, font le datif pluriel du nom en *ai*, *idiai*, *amai*. Dans les noms comme dans les pronoms, les dialectes en *niz* remplacent *ei* par *er: amer ;* en quelques endroits, on dit *ameri* au défini.

CINQUIÈME CAS INDÉFINI. — PARTITIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
INDÉF.	Idi-rik.	Ama-rik.	Lan-ik.

Le partitif n'existe qu'à l'indéfini. Après le passif, c'est le cas le plus usité de ce mode. Ce cas se traduit en français d'une foule de manières, par le pluriel ou le singulier, l'indéfini ou le défini, tantôt par une préposition et tantôt par une autre. La variété n'est pas moindre quand il s'attache aux par-

ties du verbe : *Dirurik ez du* (il n'a pas d'argent) ; *usteldurik erori da* (il est tombé pourri) ; *duzularik diru* (tandis que vous avez de l'argent) ; *hiltzen hari zelaric* (pendant qu'il se mourait) ; *mendirik gorena* (la plus haute montagne), etc. Quand il y a comparaison, le partitif peut être remplacé par l'ablatif ou le positif défini : *mendietan gorena* (la plus haute parmi les montagnes) ; *mendietarik gorena* (la plus haute des montagnes. (*Voir* § XV.)

SIXIÈME CAS INDÉFINI, CINQUIÈME DÉFINI. — MÉDIATIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-z.	Am-ez.	Lan-ez.
SING..	Idi-az.	Am-az.	Lan-az.
PLUR.	Idi-ez *ou* etaz.	Am-êz *ou* etaz.	Lan-êz *ou* etaz.

Ce cas se rend en français par diverses prépositions : *mendiz heldu da* (il vient *par, à travers* les montagnes) ; *sasiz sasi* (de hallier en hallier) ; *ogiz asea* (rassasié de pain) ; *haizkoraz hauxi du* (il l'a rompu avec la hache) ; *zure oihuetaz izitzen nauzu* (vous m'effrayez par vos cris) ; *begiz ikhus baneza* (si je le voyais de l'œil) ; *berez bere egin du hori* (il a fait cela au moyen de ses propres ressources. (*Voir* § XVI.)

SEPTIÈME CAS INDÉFINI, SIXIÈME DÉFINI. — POSITIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-tan.	Am-etan.	Lan-etan.
SING.	Idi-an.	Am-an.	Lan-ean.
PLUR.	Idi-etan.	Am-êtan.	Lan-êtan.

Voici les prépositions qui rendent en français le médiatif : *hauzitan* (en procès) ; *gerletan* (en guerre) ; *urean* (dans l'eau) ; *mendian* (à la montagne, sur la montagne) ; *iguzkitan* (à l'exposition du soleil) ; *gizonetan* (parmi les hommes, chez les hommes).

C'est ici que commencent les périphrases à sens respectueux qui servent également dans les deux cas suivants. Le substantif de lieu *baitha* prend le signe casuel du positif (*baithan*) et se lie à un nom d'être raisonnable. Celui-ci devenant alors régime d'un nom, se place au génitif. Si l'on disait : *aitan ez dut sinhesterik, semean gutiago* (je n'ai pas confiance dans le père, moins encore dans le fils), au point de vue de la syntaxe, la phrase serait correcte ; mais il serait mieux de dire : *aitaren baithan, semearen baithan.* La liberté du choix n'existe pas toujours. Un nom propre mérite plus de respect qu'un nom générique ; le basque ne permet pas de mettre aux cas directs, c'est-à-dire au positif, à l'ablatif et au directif, le nom d'un homme ; s'agirait-il du plus grand criminel qui ait existé, la formule de respect lui est due. C'est pourquoi l'on dira *debrua zabilan Judasen baithan* (le diable s'agitait en Judas). A part cette exception, le cas indirect n'est pas obligatoire au positif. (*Voir* § XVI.)

HUITIÈME CAS INDÉFINI, SEPTIÈME DÉFINI. — ABLATIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND...	Idi-tarik.	Am-etarik.	Lan-etarik.
SING..	Idi-tik.	Am-atik.	Lan-etik.
PLUR.	Idi-etarik.	Am-êtarik.	Lan-êtarik.

L'ablatif marque un mouvement qu'on pourrait appeler d'extraction, et si on ne lui applique pas ici le nom d'*extractif*, qui donnerait une idée plus juste de la nature de ce cas, c'est uniquement pour ne pas innover sans une très-grande nécessité : *hauzitarik atheratu da* (il est sorti de procès); *zuretik chirola* (du bois la flûte); *mendietarik urak* (les eaux descendent des montagnes).

A l'ablatif, la périphrase respectueuse peut être ou admise ou rejetée de rigueur. On ne saurait dire : *gizonen ganik ederrena* (le plus beau des hommes), parce que c'est une manière spéculative de parler, sans mouvement réel ; il faut *gizonetarik*. Au contraire, on ne dira pas : *aitatik heldu naiz* (je viens de chez le père), mais bien : *aitaren baitharik*, si on fait allusion au domicile; *ganik*, si on fait allusion à la personne. *(Voir* § XVII.*)*

NEUVIÈME CAS INDÉFINI, HUITIÈME DÉFINI. — DIRECTIF.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
IND. .	Idi-tara.	Am-etara.	Lan-etara.
SING..	Idi-ra.	Am-ara.	Lan-era.
PLUR.	Idi-etara.	Am-êtara.	Lan-êtara.

Iguzkitara etzana (couché au soleil); *hauzitara dohazi* (ils vont entrer en procès; mot pour mot: ils vont vers procès); *lanera noha* (je vais au travail); *mendietara heltzean* (en arrivant aux montagnes).

Ici encore, la forme respectueuse dispute le terrain au cas direct: *Aitaren gana*, ou *aitaren baithara noha* (je vais vers le père, ou chez le père) ; on ne peut pas dire *aitara noha*. — *Gizonetik gizonera bada zer ikhus* (d'un homme à l'autre il y a de la différence) ; de même, *gizonaren gana* n'est pas admissible. *(Voir* § XVIII.*)*

Signes déclinatifs des noms communs.

MODE INDÉFINI.

	1re CLASSE.	2me CLASSE.	3me CLASSE.
PAS. .	»	»	»
ACT..	k.	ek.	ek.
GÉN..	ren.	en.	en.
DAT..	ri.	eri.	i.
PART.	rik.	rik.	ik.
MÉD..	z.	ez.	ez.
POSIT	tan.	etan.	etan.
ABL..	tarik.	etarik.	etarik.
DIR..	tara.	etara.	etara.

Mode Défini.

Singulier.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	a.	»	a.
Act..	ak.	k.	ak.
Gén..	aren.	ren.	aren.
Dat..	ari.	ri.	ari.
Méd..	az.	z.	az.
Posit	an.	n.	ean.
Abl..	tik.	tik.	etik.
Dir..	ra.	ra.	era.

Pluriel.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	ak.	k.	ak.
Act..	ek.	ek.	ek.
Gén..	en.	en.	en.
Dat..	ei.	ei.	ei.
Méd..	ez, *ou* etaz.	ez, *ou* etaz.	ez, *ou* etaz.
Posit	etan.	etan.	etan.
Abl..	etarik.	etarik.	etarik.
Dir...	etara.	etara.	etara.

Tous les noms communs, quels qu'ils soient, rentrent dans l'une de ces trois classes; — la première, destinée aux noms finissant par l'une des voyelles *e i o u*; — la seconde, à ceux qui se terminent en *a*; — la troisième, à ceux qui ont pour finale une consonne ou une voyelle consonnante (1). — Il suffit de prendre un radical quelconque, de le mettre, suivant sa classe, à côté de la désinence, et la déclinaison est faite. Il ne faut quelque attention que pour les noms terminés en *a*, lesquels, ainsi qu'il a été précédemment expliqué, perdent cet *a* au mode indéfini, sauf au passif et au partitif; et au pluriel, excepté au passif. Il ne reste plus qu'à tenir compte de l'ordre des noms communs *d'êtres doués de raison* pour leur appliquer, à l'occasion, les formules de respect aux trois derniers cas. Elles sont semblables à celles qu'on emploie pour les noms propres d'hommes et on les trouvera ci-après.

(1) Comme en certains endroits on ne décline pas bien régulièrement à l'indéfini les noms terminés par une voyelle consonnante, on trouvera les deux variantes usitées dans le tableau de la déclinaison.

Signes déclinatifs des noms propres d'hommes.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	»	»	»
Act..	k.	ek.	k *ou* ek.
Gén..	ren.	en.	en *ou* ren.
Dat..	ri.	i.	i *ou* ri.
Part.	rik.	ik.	ik *ou* rik.
Méd..	z.	ez.	ez.
Posit.	ren baithan.	en baithan.	en *ou* ren baithan.
Abl..	ren ganik, *ou* baitharik.	en ganik, *ou* baitharik.	en *ou* ren ganik, baitharik.
Dir...	ren gana, *ou* baithara.	en gana, ou baithara.	en *ou* ren gana, baithara.

La première classe se compose des noms finissant par l'une des cinq voyelles ; la deuxième, de ceux terminés par une consonne ; la troisième, de ceux dont la finale est une consonnante, que quelques-uns traitent à tort comme voyelle.

Ordre des noms propres de lieux.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	»	»	»
Act..	k.	ek.	k *ou* ek.
Gén..	ren.	eren.	en.
Dat..	ri.	i.	i *ou* ri.
Part.	rik.	ik.	ik *ou* rik.
Méd..	z.	ez.	z *ou* ez.
Posit	n.	en.	n *ou* en.
Abl..	tik.	etik.	tik.
Dir..	ra.	era.	ra.

Le classement des mots de cet ordre est le même que pour ceux de l'ordre des noms propres d'hommes.

La parfaite uniformité de la déclinaison basque n'est rompue que par la manière différente de traiter l'homme et la bête, l'homme et la chose, et par un euphonisme régulier dans ses principes. Le basque étant une langue ennemie des exceptions, tout homme, lors même qu'il n'aurait pas la moindre notion de cet idiome, peut décliner correctement, un dictionnaire à la main, en appliquant le mot indéfini ou radical sur les cadres de la méthode précédente.

De la déclinaison des noms de nombre.

Bat (un) se décline à l'indéfini et au singulier défini comme les noms communs de troisième classe. Il n'a pas de pluriel. Cependant l'usage permet de s'en servir au passif pluriel en compagnie de *bertzeak* et on dit: *batak eta bertzeak* (les uns et les autres). Le mot spécial pour signifier *les uns* est *batzuek*, qui n'a pas de partitif et se décline comme le pronom personnel pluriel *zuek* (vous). Le labourdin en *niz* dit *batzu* qu'il décline sur l'indéfini de première classe.

Tous les noms de nombre, selon la lettre par laquelle ils finissent, suivent les règles de la déclinaison commune. Les Basques français ont fait subir une altération au passif indéfini de *bi* (deux) quand il n'accompagne pas un substantif ; au lieu de *bi ziren*, le Labourdin dit *bia ziren;* les autres, *biga ziren*, et ils maintiennent l'addition du *g* dans le reste de la déclinaison.

Naturellement les noms de nombre multiple n'ont pas de singulier. Le singulier existe en basque à partir de trois, pour nommer les cartes à jouer ; *hirua*, *laua*, etc. (le trois, le quatre). L'usage veut que l'as et le deux se nomment *batekoa* et *bikoa*.

De la déclinaison des pronoms.

Le pronom *ni* (moi) fait, comme il est dit ailleurs, *nere* au génitif, dans le labourdin en *naiz* et le guipuscoan ; *ene*, dans le labourdin en *niz ; neure*, en bas-navarrais et en biscayen. Dans ce dernier dialecte, cette forme est régulière et persistante dans les autres cas, parce que son passif est *neu*. Les autres dialectes reviennent au radical *ni* dans le reste de la déclinaison. Il n'y a que le souletin qui dise *eni* au datif. (1)

Hi (toi, familier), *zu* (toi, poli), *gu* (nous), se déclinent de la même manière. *Zuek* (vous) fait le génitif comme les noms communs, et non pas comme les autres pronoms personnels.

Ber (même) fait le génitif comme les pronoms personnels ; pour le reste, il se décline comme *zer* (voir page 9). Les Labourdins ne s'en servent guère à l'indéfini, qu'au passif, au génitif et au médiatif. Ailleurs on l'emploie comme nom pronominal de temps et de lieu. Les définis *zera* et *bera* suivent la déclinaison des noms de troisième classe.

Elgar ou *elkar* (mutuellement) n'est usité qu'à l'indéfini et suit la déclinaison des noms de troisième classe sans partitif.

Nor (qui, quelle personne), *nihor*, négatif de *nor*, se déclinent comme *zer* et n'ont pas de partitif.

Norbait (quelqu'un) et tous les mots de même finale ont seulement l'indéfini des noms de troisième classe sans le partitif.

Zembat, *hunembat*, *horrembat*, *hambat*, appartiennent à la même classe. Le dernier est usité au partitif.

(1) Le bas-navarrais dit aussi *heure* (tien, familier) zeure (tien, poli). Ces formes lui sont communes avec le biscayen, qui se partage cependant, disant ici *nire* et *gure*, là *neure* et *geure*.

Batere (aucun) est toujours indéfini et suit la déclinaison des noms de première classe.

Les génitifs des pronoms personnels deviennent les souches des pronoms possessifs. Mais à l'indéfini, ils ne servent qu'au passif et au partitif : *nere*, *nererik*, *zure*, *zurerik*, etc. Au singulier et au pluriel, ils se déclinent comme les noms de la première classe. *Zuek*, est-il dit plus haut, fait le génitif comme les noms communs, *zuen*. Il suit les noms de troisième classe avec les possessifs *hunen*, *horren* et autres démonstratifs, *beraren*, *beren*, *noren*, *nihoren*, *hainaren*, *hainen*, *askoren*, *hainitzen*, *ororen*, et tous les noms prononominaux de toute provenance terminés par une consonne.

Guti (peu), *guzi* (tout), *bertze* (autre), se déclinent comme les noms de première classe.

Deus (rien) n'a que l'indéfini de la troisième classe.

Batbedera (chacun) n'a pas d'indéfini; il se décline comme les noms de deuxième classe. *Bakhotcha*, dans le sens de *chacun*, *chaque*, ne sert non plus qu'au défini; mais quand il signifie *un*, on l'emploie à l'indéfini: *bakotch batzu* (quelques-uns), *bakhotchik ere ez du* (il n'en a pas un seul). Il est de la déclinaison de troisième classe, de même que *bakhar* (unique) *hainitz* (beaucoup), *bakhan* (rare, clair-semé).

Les trois degrés de *tel*, *hulakoa*, *holakoa*, *halakoa*, appartiennent à la première classe de la déclinaison.

Zein nahi (quiconque, quelconque), *zernahi* (quelque chose que ce soit) n'ont que l'indéfini sans partitif de cette même classe.

Edozein (quiconque, quelconque) se décline comme *zein*, mais ne sert pas au défini.

C'est le génie de la langue qui restreint l'emploi des pronoms à certains modes et à certains cas. On voit, par exemple, que *bakhotch* ou *bakhoitz* (suivant le dialecte), dont la signification change d'après l'usage qu'on en fait, ne se déclinera qu'au défini quand il a le sens de *chacun*, et il s'étendra à l'indéfini avec une autre signification.

A la suite de la déclinaison du substantif, on trouvera celles des pronoms personnels, relatifs-démonstratifs et composés-démonstratifs.

TABLEAU
de la déclinaison avec indication des euphonies.

Noms propres d'hommes.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	Joana.	Joanes.	Zelhay.
Act..	Joana-k.	Joanes-ek (*e* euph.)	Zelhay-k *ou* ek (*e* euph.)
Gén..	Joana-ren (*r* euph.)	Joanes-en.	Zelhay-en.
Dat..	Joana-ri (id.)	Joanes-i.	Zelhay-i *ou* ri (*r* euph.)
Part.	Joana-rik (id.)	Joanes-ik.	Zelhay-ik *ou* rik (id.)
Méd..	Joana-z.	Joanes-ez (id.)	Zelhay-ez (*e* euph.)

Périphrases à sens respectueux.

Pos.	Joanaren baithan.	Joanesen baithan.	Zelhayen baithan.
Abl.	Joanaren baitharik *ou* ganik.	Joanesen baitharik *ou* ganik.	Zelhayen baitharik *ou* ganik.
Dir.	Joanaren baithara *ou* gana.	Joanesen baithara *ou* gana.	Zelhayen baithara *ou* gana.

Noms propres de lieux.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	Sara.	Larrun.	Bidarray.
Act..	Sara-k.	Larrun-ek (*e* euph.)	Bidarray-k *ou* ek (*e* eup.)
Gén..	Sara-ren (*r* euph.)	Larrun-eren (*er* eup.)	Bidarray-en.
Dat..	Sara-ri (id.)	Larrun-i.	Bidarray-i *ou* ri (*r* euph.)
Part.	Sara-rik (id.)	Larrun-ik.	Bidarray-ik *ou* rik (id.)
Méd..	Sara-z.	Larrun-ez (*e* euph.)	Bidarray-z *ou* ez (*e* euph.)
Posi..	Sara-n.	Larrun-en (id.)	Bidarray-n.
Abl..	Sara-tik.	Larrun-etik (id.)	Bidarray-tik
Dir..	Sara-ra.	Larrun-era (id.)	Bidarray-ra.

Noms communs d'êtres raisonnables.

Mode Indéfini.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas..	Seme.	Aita.	Jaun.
Act..	Seme-k.	Ait-ek (*e* euph.)	Jaun-ek (*e* euph.)
Gén..	Seme-ren (*r* euph.)	Ait-en.	Jaun-en.
Dat..	Seme-ri (id.)	Ait-eri (*er* euph.)	Jaun-i
Part.	Seme-rik (id.)	Aita-rik (*r* euph.)	Jaun-ik.
Méd..	Seme-z.	Ait-ez (*e* euph.)	Jaun-ez (id.)
Posi..	Seme-tan.	Ait-etan (id.)	Jaun-etan (id.)
Abl..	Seme-tarik.	Ait-etarik (id.)	Jaun-etarik (id.)
Dir...	Seme-tara.	Ait-etara (id.)	Jaun-etara (id.)

Respectueux.

Pos.	Semeren baithan.	Aiten baithan.	Jaunen baithan.
Abl.	Semeren baitharik *ou* ganik.	Aiten baitharic *ou* ganik.	Jaunen baitharik *ou* ganik.
Dir.	Semeren baithara *ou* gana.	Aiten baithara *ou* gana.	Jaunen baithara *ou* gana.

Mode Défini.

Singulier.

	1re Classe.	2me Classe.	3me Classe.
Pas.	Seme-a.	Aita.	Jaun-a.
Act...	Seme-ak.	Aita-k.	Jaun-ak.
Gén.	Seme-aren.	Aita-ren.	Jaun-aren.
Dat..	Seme-ari.	Aita-ri.	Jaun-ari.
Méd..	Seme-az.	Aita-z.	Jaun-az.
Posi..	Seme-an.	Aita-n.	Jaun-ean (*e* euph.)
Abl..	Seme-tik.	Aita-tik.	Jaun-etik (id.)
Dir...	Seme-ra.	Aita-ra.	Jaun-era (id.)

Respectueux.

Pos.	Semearen baithan.	Aitaren baithan.	Jaunaren baithan.
Abl.	Semearen baitharik *ou* ganik.	Aitaren baitharik *ou* ganik.	Jaunaren baitharik *ou* ganik.
Dir.	Semearen baitara *ou* gana.	Aitaren baithara *ou* gana.	Jaunaren baithara *ou* gana

Pluriel.

Pas..	Seme-ak.	Aita-k.	Jaun-ak.
Act...	Seme-ek.	Ait-êk.	Jaun-ek.
Gén ..	Seme-en.	Ait-ên.	Jaun-en.
Dat..	Seme-ei.	Ait-êi.	Jaun-ei.
Méd..	Seme-etaz *ou* seme-ez.	Ait-êtaz *ou* ait-êz.	Jaun-etaz *ou* jaun-ez.
Posi..	Seme-etan.	Ait-êtan.	Jaun-etan.
Abl..	Seme-etarik.	Ait-êtarik.	Jaun-etarik.
Dir..	Seme-etara.	Ait-êtara.	Jaun-etara.

Respectueux.

Abl.	Semeen baithan.	Aiten baithan.	Jaunen baithan.
Pos.	Semeen baitharik *ou* ganik.	Aitên baitharik *ou* ganik.	Jaunen baitharik *ou* ganik.
Dir.	Semeen baithara *ou* gana.	Aitên baithara *ou* gana.	Jaunen baithara *ou* gana.

Noms d'êtres raisonnables finissant par voyelles consonnantes.

	Mode Indéfini.	Mode Défini. *Singulier.*	*Pluriel.*
Pas..	Exay.	Exay-a.	Exay-ak.
Act..	Exay-k *ou* ek.	Exay-ak.	Exay-ek.
Gén..	Exay-en *ou* ren.	Exay-aren.	Exay-en.
Dat..	Exay-i *ou* ri.	Exay-ari.	Exay-ei.
Part.	Exay-rik.		
Méd..	Exay-z *ou* ez.	Exay-az.	Exay-etaz *ou* exay-ez.
Posi..	Exay-tan *ou* etan.	Exay-ean (*e* euph.)	Exay-etan.
Abl..	Exay-tarik *ou* etarik.	Exay-etik (id.)	Exay-etarik.
Dir..	Exay-tara *ou* etara.	Exay-era (id)	Exay-etara.

Respectueux.

Pos.	Exayren baithan.	Exayaren baithan.	Exayen baithan.
Abl.	Exayren baitharik *ou* ganik.	Exayaren baitharik *ou* ganik.	Exayen baitharik *ou* ganik.
Dir.	Exayren baithara *ou* gana.	Exayaren baithara *ou* gana.	Exayen baithara *ou* gana.

Il est inutile de donner la déclinaison des noms d'êtres *non doués de raison ;* elle est absolument la même que celle qui précède, à ceci près qu'elle n'est pas susceptible de recevoir les formes respectueuses.

Pronoms Personnels.

	(MOI.)	(VOUS sing.)	(VOUS pluriel.)
Pas.	Ni.	Zu.	Zu-ek.
Act.	Ni-k.	Zu-k.	Zu-ek.
Gén.	Ne-re (*r* euph.)	Zu-re (*r* euph.)	Zu-en.
Dat.	Ni-ri (id.)	Zu-ri (id)	Zu-ei.
Méd.	Ni-taz.	Zu-taz.	Zu-etaz.
Pos.	Ni-tan.	Zu-tan.	Zu-etan.
Abl.	Ni-tarik.	Zu-tarik.	Zu-etarik.
Dir.	Ni-tara	Zu-tara.	Zu-etara.

Il est inutile de continuer à rapporter le *respectueux* dont tous les pronoms sont susceptibles, et qui se forme du génitif auquel on ajoute *baithan, ganik,* etc.

PRONOM INTERROGATIF-RELATIF.

	(QUEL.)	(LEQUEL.)	(LESQUELS.)
PAS.	Zein.	Zein-a.	Zein-ak.
ACT.	Zein-ek (*e* euph.)	Zein-ak.	Zein-ék.
GÉN.	Zein-en.	Zein-aren.	Zein-en.
DAT.	Zein-i.	Zein-ari.	Zein-ei.
MÉD.	Zein-taz.	Zein-az.	Zein-ez *ou* zein-etaz.
POS.	Zein-tan.	Zein-ean (*e* euph.)	Zein-etan.
ABL.	Zein-tarik.	Zein-etik (id.)	Zein-etarik.
DIR.	Zein-tara.	Zein-era (id.)	Zein-etara.

Les Labourdins disent aussi *zoin* pour *zein;* les Souletins *zuiñ*.

Zeina et *haina* concourent à former un démonstratif spécial : *zeinak lan*, *hainak jan* (*celui* qui travaille, *celui-là* doit manger). Ils se déclinent l'un sur l'autre. *Haina* est sans emploi à l'indéfini. Il sert aussi à suppléer le nom d'une personne qu'on ne veut pas nommer : Quelqu'un s'est plaint de vous, IL A DIT QUE *hainak erran du.*

PRONOM DÉMONSTRATIF LABOURDIN.

Singulier.

	1er DEGRÉ.	2me DEGRÉ.	3me DEGRÉ.
PAS.	Hau.	Hori.	Hura.
ACT.	Hun-ek.	Horr-ek.	Har-ek.
GÉN.	Hun-en.	Horr-en.	Har-en.
DAT.	Hun-i.	Horr-i.	Har-i
MÉD.	Hun-taz.	Hor-taz.	Har-taz.
POSI.	Hun-tan.	Hor-tan.	Har-tan.
ABL.	Hun-tarik.	Hor-tarik.	Har-tarik
DIR.	Hun-tara.	Hor-tara.	Har-tara.

Pluriel du dialecte en NAIZ.

PAS.	Hau-ki-ek.	Hoi-ki-ek.	He-ki-ek.
ACT.	Hau-ki-ék.	Hoi-ki-ék.	He-ki-ék.
GÉN.	Hau-ki-en.	Hoi-ki-en.	He-ki-en.
DAT.	Hau-ki-ei.	Hoi-ki-ei.	He-ki-ei.
MÉD.	Hau-ki-ez *ou* etaz.	Hoi-ki-ez *ou* etaz.	He-ki-ez *ou* etaz.
POSI.	Hau-ki-etan.	Hoi-ki-etan.	He-ki-etan.
ABL.	Hau-ki-etarik.	Hoi-ki-etarik.	He-ki-etarik.
DIR.	Hau-ki-etara.	Hoi-ki-etara.	He-ki-etara.

Variante du même.

PAS.	Hau-k.	Hori-ek.	He-k.
ACT.	Hau-ek.	Hori-ék.	He-ki-k.
GÉN.	Hau-en.	Hori-en.	He-ki-n.
DAT.	Hau-ei.	Hori-ei.	He-k-i.
MÉD.	Hau-ez *ou* etaz.	Hori-ez *ou* etaz.	He-ki-z *ou* taz.
POSI.	Hau-etan.	Hori-etan.	He-ki-tan.
ABL.	Hau-etarik.	Hori-etarik.	He-ki-tarik.
DIR.	Hau-etara.	Hori-etara.	He-ki-tara.

Pluriel du dialecte en NIZ.

PAS.	Hau-k.	Hoi-k.	He-k.	He-k.
ACT.	Hauy-ek.	Hoy-ek.	Hey-ek.	He-k.
GÉN.	Hauy-en.	Hoy-en.	Hey-en.	He-n.
DAT.	Hauy-er.	Hoy-er.	Hey-er.	He-i *ou* er.
MÉD.	Hauy-ez *ou* etaz.	Hoy-ez *ou* etaz.	Hey-ez *ou* etaz.	He-z *ou* taz.
POSI.	Hauy-etan.	Hoi-tan.	Hey-etan.	He-tan.
ABL.	Hauy-etarik.	Hoi-tarik.	Hey-etarik.	He-tarik.
DIR..	Hauy-etara.	Hoi-tara.	Hey-etara.	He-tara.

Le pluriel du deuxième degré, dans le dialecte en *niz*, est une contraction assez peu constante. Le Souletin dit avec raison *horik* et non *hoik*. Au pluriel du troisième degré, après avoir fait *hurak* au passif, il mêle indistinctement aux formes du dialecte en *niz*, celles du Guipuscoa, en disant : *hayek*, *hayen*, *hetzaz* ou *hayetzaz*, etc.

Ces pronoms prennent les formes respectueuses quand ils suppléent des noms d'êtres doués de raison.

PRONOMS COMPOSÉS.

Singulier.

	Labourd. en *naiz*.	Labourd. en *niz*.	Bas-Navarrais.	
PAS.	Zeroni.	Zuhoroni.	Zuhaur.	Zuhau.
ACT.	Zeron-ek	Zuhoron-ek.	Zuhaur-ek	Zuhau-k.
GÉN.	Zeron-en.	Zuhoron-en.	Zuhaur-en.	Zuhau-n.
DAT.	Zeron-iri.	Zuhoron-iri.	Zuhaur-i.	Zuhau-ri.
MÉD.	Zeron-ez.	Zuhoron-ez.	Zuhaur-ez.	Zuhau-z.
POSI.	Zeron-etan.	Zuhoron-etan.	Zuhaur-tan.	Zuhau-tan.
ABL.	Zeron-etarik.	Zuhoron-etarik.	Zuhaur-tarik.	Zuhau-tarik.
DIR..	Zeron-etara.	Zuhoron-etara.	Zuhaur-tara.	Zuhau-tara.

Pluriel.

PAS.	Zero-k.	Zuhoro.	Zihauri-ek.
ACT.	Zero-ek.	Zuhoro-k.	Zihauri-ék.
GÉN.	Zero-en.	Zuhoro-n.	Zihauri-en.
DAT.	Zero-ei.	Zuhoro-r.	Zihauri-er.
MÉD.	Zero-etaz.	Zuhoro-z *ou* taz.	Zihauri-etaz.
POSI.	Zero-etan.	Zuhoro-tan.	Zihauri-etan.
ABL.	Zero-etarik.	Zuhoro-tarik.	Zihauri-etarik.
DIR..	Zero-etara	Zuhoro-tara.	Zihauri-etara.

1° Sur *zeroni* (vous-même), on décline *neroni* (moi-même) et *heroni* (toi-même), qui n'ont pas de pluriel. On ne fait pas communément sentir le *r* et on prononce *neoni*, *zeoni*, etc.

2° On dit aussi bien *zerorri*, *herorri*, *nerorri*, qu'on prononce *zeorri*, etc., et on décline sur le paradigme de *zeroni* en changeant le *n* en *rr*. Au pluriel, tous deux tombent dans *zerok*. Il paraît qu'autrefois on disait *zebok*, *zeboek*, etc. On trouve ce pluriel ainsi décliné dans Harriet et on en voit l'emploi dans les auteurs.

3° *Geroni* (nous-mêmes), se décline sur *zerok* avec cette seule différence que *gerok* a été converti en *geroni*.

4° Sur *zuhoroni* (vous-même), on décline les singuliers *nihoroni* (moi-même) et *hioroni* (toi-même). Le pluriel *guhoro* (nous-mêmes) ou *guhoroni*, se décline sur *zuhoro*. Ces derniers ont une variante qui consiste dans l'addition d'un *y* et on dit *guyhoro* et *zuyhoro*.

5° Les deux variantes bas-navarraises *zuhaur* et *zuhau* ont le même pluriel, sur lequel on décline *guhaurek* ou *gihaurek* (nous-mêmes); sur le singulier se déclinent *nihaur* ou *nihau* (moi-même), *hihaur* ou *hihau* (toi-même).

6° Le Guipuscoan et le Biscayen sont plus complets; ils ont le troisième pronom composé, *berau* (lui-même), et en outre, le singulier *berori*, qui s'emploie en signe de respect avec le verbe à la troisième personne. Les Basques français ne parlent pas à la troisième personne. Puis, au lieu du composé *berau*, ils en prennent séparément les éléments : *hau*, *hori*, *hura*, avec *bera* (le même). Les Labourdins usent souvent de ce moyen dans plusieurs cas des composés qu'ils possèdent.

Des divers paradigmes de déclinaison.

Larramendi a laissé une déclinaison très-imparfaite que les autres grammairiens guipuscoans n'ont pas améliorée. Que les dénominations de cas reçues dans la déclinaison latine fussent applicables ou non au paradigme basque, ils les ont admises sans y ajouter ni diminuer. Ils présentent plusieurs nominatifs, génitifs, datifs, etc., donnant des formules de langage pour des cas, laissant en dehors de leur paradigme des cas véritables, parce qu'ils n'ont pas su distinguer les deux modes dont Oihenart avait pourtant déjà signalé l'existence.

Martin Harriet, de Larressore, sans montrer la prétention de former un paradigme particulier, a donné une foule de formules de langage au milieu desquelles se trouvent mêlés tous les vrais cas. On remarque surtout, à la page 232, la déclinaisou de *emana*, à laquelle, pour être complète, il ne manque que l'indéfini. Lécluse a fait moins bien.

Enfin est arrivé Darrigol. Quoique imparfait, son système aplanit beaucoup de difficultés et ses explications mettent sur la voie du paradigme régulier.

Chaho, venu le dernier, a dit peu de chose sur la déclinaison et n'a pas fait avancer la question.

En parlant des cas nombreux proposés par les grammairiens basques, voici comment s'exprime l'auteur d'un *Essai de grammaire de la langue basque*, imprimé à Amsterdam en 1865 :

« Tous les cas doivent avoir des noms, et c'est ainsi que pour le plaisir de calquer la grammaire basque sur celle des langues plus connues de l'Europe, l'on forme une série de cas (20 selon les uns, 16 selon les autres, le nombre n'est jamais fixé), dont les noms baroques ne servent qu'à embrouiller une grammaire très simple en elle-même. » *(Essai, page 4.)*

L'auteur, tombant dans l'excès contraire, ne reconnaît que trois cas.

Après de longues méditations, on a essayé, dans cette *Etude*, de ramener le paradigme à ses proportions naturelles. L'inconvénient de noms perpétuellement changés a été évité ; on a principalement suivi la nomenclature mise en cours par Darrigol qui, conservant les dénominations latines qu'il pensait être applicables à la déclinaison basque, en a présenté de nouvelles pour plusieurs cas. Le regrettable philologue, mort jeune, à 38 ans, supérieur d'un grand séminaire, n'avait guère pu consacrer de temps à l'étude du basque. Aussi, malgré la sagacité et l'aptitude dont il fait preuve, sent-on que son travail sur la déclinaison n'est pas suffisamment digéré. De là, des tâtonnements et aussi des erreurs. Il avait trop de justesse d'esprit pour ne pas se douter de l'imperfection du paradigme qu'il proposait ; c'est lui-même qui fait connaître ce sentiment *(Dissert., page 68.)*— Au grand regret de tous, le temps lui a manqué pour approfondir la matière et retoucher son ébauche.

Malgré les parties contestables de son paradigme, l'œuvre de Darrigol est remarquable, et c'est sans doute aux obstacles qu'il a abattus que l'*Etude* présente devra l'avantage d'aborder directement les dernières difficultés.

Après avoir présenté, pour décliner à l'indéfini le mot *handi*, dix-huit formes casuelles, dont quinze avec des numéros d'ordre, et ce dernier nombre de quinze, tant au pluriel qu'au singulier, Darrigol a cru devoir réduire la déclinaison à dix cas indéfinis, dix singuliers et dix pluriels *(page 75.)*

Concordance parfaite entre le défini et l'indéfini, voilà quelle théorie l'a séduit.

De peur de détruire l'harmonie factice de son idéal, il a dû exclure un cas bien constaté, le partitif, qui n'ayant pas de correspondant au mode défini, par cela même dérangeait le système. Il causait encore plus d'embarras à Larramendi et à Lardizabal. Ces grammairiens, ignorant le mode indéfini, étaient fort empêchés de trouver une place pour un cas qui n'est ni singulier ni pluriel. Ils se contentent donc d'en parler par observation.

Ils ont tous conservé la dénomination de *nominatif* qui ne convient pas à la grammaire basque.

Dans l'ordre des idées reçues, le nominatif est le sujet de la proposition ; il

est le sujet et non le régime du verbe. Or quand on dit : *gizona hil du* (il a tué l'homme), *gizona* est un régime qui ne peut recevoir la dénomination qu'on lui donne ; c'est un passif défini. On appelle encore nominatif le passif indéfini. Un substantif qui devrait être à n'importe quel cas, perd la déclinative devant son adjectif et se trouve rejeté au passif indéfini : *gizon onari* (au brave homme). On pourrait faire ainsi douze phrases dans lesquelles se trouverait ce nominatif qui serait traduit par les douze cas de la déclinaison latine. Astarloa, non sans raison, a appelé *agent* et *patient* les prétendus nominatifs basques. Cette réforme prévient la confusion et satisfait au premier besoin de tout traité grammatical, c'est-à-dire à la précision et à l'exactitude dans les termes. Ces dénominations sont, d'ailleurs, en concordance parfaite avec les deux formes du verbe, l'une de nature active, l'autre de nature passive. *Gizona hil da* (l'homme est mort) ; voilà le verbe passif avec son sujet passif. Mais si le verbe est actif, le sujet doit être aussi actif et le régime passif : *gizonak oxoa hil du* (l'homme a tué le loup). L'accord est évident. Rentrant ainsi dans le vrai, la grammaire simplifie et facilite ses démonstrations. Dès qu'on a reconnu l'état actif ou passif tant du verbe que du substantif, la phrase basque est plus qu'à moitié expliquée, parce que les relations secondaires se découvrent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

Méthode pour reconnaître les parties de la déclinaison.

Un principe découlant de l'ordre naturel des choses, c'est que la déclinative ne régit pas le substantif ; elle doit donc s'adapter au radical sans l'altérer en rien, et chaque signe casuel marquera ainsi une relation distincte. Un cas étant établi, il peut bien recevoir un affixe qui formera un dérivé, mais non deux signes casuels successivement et l'un sur l'autre. Deux signes casuels emportent deux relations ; il ne leur est pas donné de former une relation mixte ou combinée. C'est du moins ce qui arrive dans le basque et met sa déclinaison au net, en faisant tomber l'échafaudage de cas élevé autour d'elle.

Elatif, Causatif, Caritif.

On a inventé ces noms pour désigner les formules suivantes : *semearen ganik* (*venant de* la personne du fils), *semearen gatik* (*à cause de* la personne du fils), *semea gabe* (*sans le* fils). Les deux premières formules sont composées de deux génitifs régis par deux noms mis à l'ablatif.

Quand on a voulu faire un cas unique de *semearen ganik* on n'a sans doute pas songé qu'il y a là deux relations et nécessairement deux régisseurs, deux

cas différents. L'action du verbe ne s'étend pas sur *semearen* qui est le régime de *ganik*, lequel marque seul la relation ablative de *tel* à *tel*. La démonstration sera complète si on considère que les signes casuels, isolés du substantif, ne signifient absolument rien. Quels sont-ils ? — *k*, *en*, *i*, *ik*, *taz*, *tan*, *tarik*, *tara*. A l'état d'isolement, ces terminatives ne renferment en elles-mêmes aucun sens ; unies au radical du substantif, elles forment les cas du premier mode. Passant au second mode, on voit un pronom déterminer ce qui était indéfini. Que le pronom s'interpose entre le radical et le signe casuel, ou qu'il apporte avec lui ce signe, il n'importe ; il s'unit intimement au radical avec lequel il forme un tout homogène dans lequel chaque partie, quoique très-reconnaissable, n'a pas d'individualité particulière. Est-ce là ce qu'on trouve dans *seme-aren gan-ik ?* — On y voit deux opérations successives faites sur deux mots, dont chacun a son sens propre, incomplet, il est vrai, sous le rapport de l'idée, qui n'est pas encore exposée dans son ensemble, mais complet quant à la relation. Il y a là deux cas, deux mots, l'un régi par l'autre, et celui-ci régi lui-même par le verbe.

« Oihenart, dit M. A. d'Abbadie, a posé la règle qui doit guider le grammairien dans l'énumération des cas de la déclinaison basque. Il faut en rejeter tout enclitique même correspondant à une préposition dans les autres langues, alors que cette finale peut présenter, dans son isolement, un sens complet. Conséquemment *gizonagabe*, sans l'homme, ne sera pas tenu pour un cas. » *(Prolég. page 11)*.

Faute d'avoir observé le précepte que rappelle M. d'Abbadie, on a entouré la déclinaison de difficultés, au milieu desquelles s'embarrasse l'homme qui veut pénétrer dans le mécanisme du basque. Il faut l'en délivrer, et pour cela porter le scalpel plus avant.

Causatif, Supplétif, Suppositif, Destinatif.

Parmi les terminatives acceptées comme casuelles par les uns et rejetées par les autres, se trouve l'enclitique *tzat* ou *zat* (le *t* est euphonique) qui est supplétif, causatif, suppositif, explétif ou destinatif, selon l'usage que l'on en fait. — *Zuretzat ez-bada, hori egizu nere gatik* (si ce n'est pour vous-même, faites cela pour l'amour de moi), voilà un causatif enté sur génitif ; — *Etzare gizon handitzat iraganen* (vous ne passerez pas pour grand homme), suppositif enté sur radical ; — *Anayarentzat soldado* (soldat pour, à la place de son frère), supplétif sur génitif défini ; — *Bi ardirentzat saldu du aratchea* (il a vendu le veau pour deux brebis), supplétif sur génitif indéfini ; — *Idientzat*

belharra (le foin pour les bœufs), voilà le destinatif enté sur génitif pluriel ; — *Aberastekotzat* (pour devenir riche), explétif n'ajoutant rien au sens, et enté sur radical composé verbal.

Tel quel, cet affixe affecte la forme du directif. Il nous revient encore dans le dialecte souletin sous forme de méditatif dans plusieurs pronoms : *zertzaz*, *harzaz*, *nitzaz* ; le biscayen nous le montre au même cas en union avec les radicaux et les génitifs. Il faudrait mettre tous les principes de côté pour lui attribuer le caractère casuel de désinence déclinative. Les grammairiens guipuscoans ont fait un datif de *gizonarentzat*. C'est attribuer deux désinences à la fois à un même cas. Darrigol, en l'admettant dans la déclinaison de chose animée et le repoussant dans celle de chose inanimée, se met en opposition avec lui-même. Personne ne l'admet quand il se joint à un radical, comme dans *semetzat*, *menditzat* ; et cependant ce n'est qu'alors seulement qu'il pourrait aspirer à être reçu pour un cas. Cela est si vrai que, s'il accompagne un génitif, il peut être sous-entendu. On dit *bakhotcha bere* (chacun pour soi) ou *beretzat* ; *hobe zure* (tant mieux pour vous) ou *zuretzat* ; et en parlant suivant la loi du talion, *begia begiaren* (œil pour œil), *hortza hartzaren* (dent pour dent), ou *begiarentzat*, *hortzarentzat*. On s'en passe fort bien quand il pourrait accompagner le génitif. Et quand on dit *lagun hartzen zaitut* (je vous prends pour compagnon), au lieu de dire *laguntzat*, c'est supprimer la désinence unie à l'indéfini. Elle est purement explétive ou intentive dans *etchekotzat*, *ikhustekotzat*, etc., et sa suppression ne souffre pas de difficulté.

Tzat est un suffixe comme il y en a beaucoup d'autres qu'on n'a pas songé à faire entrer dans la déclinaison.

Unitif, Modatif, Fréquentatif.

La désinence *kin* se joint au génitif ; dans quelques endroits du Guipuscoa elle s'agence avec le passif défini. Darrigol la présente dans son paradigme sous le nom d'*unitif*, parce qu'elle équivaut à la préposition *avec* : *gizonarekin* (avec l'homme).

La désinence *ki* représente l'adverbe *de manière* ou *modatif* formé de l'adjectif : *gogorki* (durement).

Le fréquentatif *ka* se lie à tous les noms communs : *harrika* (à coups de pierres) ; *marrumaka* (à hauts cris) ; *metaka* (en piles) ; *lasterka* (à la course).

Ces trois désinences sont réunies ici à cause des rapports immédiats qui en forment un groupe.

Darrigol s'accorde avec les grammairiens guipuscoans pour présenter *kin*

comme une désinence déclinative. Mais pour cela, cet affixe ne devrait pas s'attacher à un cas déjà caractérisé. On dit *semearekin*, au lieu de *semearenkin*, par une élision euphonique dont on trouve un second exemple dans le même mot dès qu'on y joint la désinence paragogique *lan*, *semearekilan*, pour *semearenkinlan*.

Darrigol reçoit aussi le fréquentatif *ka* dans le paradigme de *handi*, mais le repousse de son paradigme réduit, sans doute parce qu'il appartient au mode indéfini, qu'il n'a pas de correspondant au défini et qu'il aurait renversé le système adopté de l'harmonie exacte des deux modes. Ni Larramendi ni Lardizabal n'en font un cas.

Le modatif *ki* sert à définir un état physique ou moral ; il s'allie donc aux qualificatifs, ou noms adjectifs, comme dans *guri* (mou), *guriki* (mollement); quelquefois aux noms participes : *argituki* (d'une manière éclairée), ou bien à des substantifs pris adjectivement: *gizon* (homme), *gizonki* (virilement). Darrigol, après avoir fort bien expliqué la nature de l'adverbe, n'admet pas que la finale *ki* emporte ce caractère.

En effet, quand on voit les adverbes de temps, de lieux, etc., des autres langues, les prépositions, les conjonctions et jusqu'aux interjections, qu'enfin tous les mots basques sont déclinables, il est difficile d'imaginer que cette loi universelle soit brisée par le modatif. — Si la désinence *ki* n'est pas casuelle, comme chacun en convient, c'est un suffixe tel que: *tzat*, *lan*, *xu*, dans *zembaxu* (combien *approximativement*) *ter* ou *tzer* dans *egiter*, *erortzer* (ayant *failli* faire, tomber), etc.

Darrigol le rapprochant de cette autre désinence *kin*, fait l'observation suivante : « On dit *aitarekin* ou *aitareki* indifféremment (1), et cela signifie *avec le père ;* on dit de même *zuhurki* (avec prudence). »

Poussons plus loin le rapprochement. N'y a-t-il pas une corrélation intime entre *bethearekin* (avec ce qui est plein), *betheki* (avec plénitude, pleinement), et *betheka* — *esku betheka* (à pleines mains)? On retrouve la même affinité dans les noms verbaux : *Ibilki*, dira-t-on à un passant, *vous êtes en marche, avec la marche;* — *Gauza jakinki eta ez duzu erran* (sachant la chose, étant avec la connaissance de la chose, vous n'avez rien dit) ; — *Ikhuski eta etzare higitzen* (voyant la chose, vous ne bougez pas).

Dans cette situation, *ki* est un véritable intentif ayant la même valeur que

(1) *Indifféremment* non ; certains dialectes disent *ki*, tel est le souletin ; d'autres disent *kin*.

ka. La connexité de ces deux enclitiques se fait mieux sentir par leur rapprochement dans les noms verbaux. Quand d'un côté on voit *joaki*, *egoki*, *ibilki*, *ikhuski*, *izaki*, etc., etc.; de l'autre *derabilka* (pour *derabila*), *dakharka* (pour *dakhar*), *daramaka* (pour *darama*), on ne peut s'empêcher de reconnaître l'intentif. Du même principe viennent les verbaux *chehakatzea*, *ambilkatzea*, *umakatzea*, etc., disant plus que *chehatzea*, *ambiltzea*, *umatzea*. On dit indifféremment *dakharzkit* (je les apporte), ou *dakharzkat*, *dakhuskit* (je les vois), ou *dakhuskat*, *dakizki* (il les sait), ou *dakizka*, *derabilzkitzu* (vous les maniez), ou *derabilzkatzu*, etc. Tel dialecte préfère *ki*, tel autre *ka;* tel encore aimera mieux dire *dakitza*, *deramatza*, etc. Le fond reste le même.

Par leur manière de servir, les affixes *ki*, *kin*, *ka*, dènoncent leur communauté d'origine ; entre eux il n'y a que des nuances légères rendues par les variations finales. Leur analogie se montre encore dans les dérivés qu'ils fournissent. De *on* (bon) n'a-t-on pas fait *ongi* (bien, *benè*) et *ongia* (le bien)? — De même de *gaitz* (mauvais) *gaizki* (mal, *malè*) et *gaizkia* (le mal). — On nomme, suivant les localités, *ihaurkia* ou *ihaurkina* les essences végétales dont on fait la litière du bétail ; *aphainkina* (criblure de grains), *churikina* (balle de maïs) dérivent de la même source. Ce que l'on a appelé *adverbe* et *unitif* ne sont donc que des radicaux composés qui servent au passif indéfini, tout comme cet adverbe de temps *berant* (tard), cet autre de lieu *urrun* (loin) sont les indéfinis de *urruna* (le lointain), *beranta* (le tard). *Kin*, *ki*, *ka*, n'ont de valeur propre qu'autant qu'on les lie à des noms; c'est ce qui arrive à la plupart des affixes. Mais ce qui distinguera toujours la déclinative de l'affixe, c'est qu'elle ne s'unit qu'au radical, tandis que l'affixe s'adapte aux cas et souvent à plusieurs cas. On a vu *kin* s'agencer avec le passif et le génitif des deux modes ; voici *ki* et *ka* quittant le passif indéfini pour s'allier au médiatif dans *handiz-ki* (grandement), *egiaz-ki* (véritablement), *erdiz-ka* (à moitié), *aldiz-ka* (tour à tour), *biraz-ka* (deux par deux). Là conclusion est que la déclinaison basque n'a pas de cas qu'on puisse appeler *unitif*, *modatif* ni *fréquentatif*.

Positif, Ablatif, Directif, Destinatif.

On trouvera à la IIe partie, § III, les motifs pour lesquels le positif, l'ablatif et le directif ne sauraient être acceptés par la grammaire tels qu'ils ont été indiqués jusqu'à présent.

Le destinatif en *tzat* est réservé par Darrigol à la déclinaison de nom de choses animées. Cependant cette désinence accompagne tout aussi bien les noms de choses inanimées : *Ongarria lurrarentzat on da* (le fumier est avantageux à la terre).

Darrigol établit ainsi un destinatif différent :

Menditako (pour montagne).

Mendiko (pour la montagne).

Mendietako (pour les montagnes).

Cette traduction, donnée sans explication, est d'autant plus propre à induire en erreur, que les consonnances entre les modes et les nombres sont parfaites.

On dit, il est vrai, *mendiko on den gauza* (ce qui est bon pour la montagne). C'est une ellipse dissimulant une faute qui produit confusion. Pour être correct, il faudrait dire *mendirako* et traduire, non par chose bonne *pour la montagne*, mais bien *pour servir sur la montagne*. S'il en était autrement, il faudrait dire *mendiarentzat*.

Mendiko signifie *de la montagne; mendirako, qui est en direction vers la montagne*. Un Guipuscoan distinguera fort bien ; un Labourdin pourra employer le premier pour le second. C'est là que se trouve l'incorrection. A la faveur des nombreuses contractions que l'on fait en parlant, cette faute est passée en plus d'un livre. Cependant les bons auteurs ne s'y trompent guère.

L'affixe *ko* se joint à plusieurs cas et à une foule de désinences pour former des radicaux nouveaux. C'est un passif indéfini qui en résulte, et non un cas particulier ayant besoin d'une dénomination quelconque : *etcheko, etchekoa; zurezko, zurezkoa ; zerurako, zerurakoa ; zerutikako, zerutikakoa*, etc., etc.

Vocatif.

On ne place pas le vocatif au nombre des cas, parce que le basque n'a pas de flexion casuelle spéciale pour le vocatif. Les langues néo-latines ne mettent pas d'article devant le substantif qui sert ainsi de vocatif. Le basque suit une autre marche; il ne comprend pas qu'un appel soit adressé sous une forme indéterminée ; il se sert des passifs singulier et pluriel : *gizona, gizonak !* L'accent tonique porte sur la dernière voyelle, et on prononce comme s'il y avait *gizonaa*, et ce n'est pas même sans aspiration qu'on prononce la dernière syllabe si l'on y met quelque énergie, *gizonaah !*

Il arrive de dire exceptionnellement à l'indéfini *gizon, muthil*. C'est irrespectueux.

Le vocatif pluriel (cela n'a pas lieu avec le singulier) peut être présenté comme sujet du verbe. Cette phrase « hommes et femmes, écoutez » est susceptible de deux traductions ; l'une se servira du vocatif ordinaire, c'est-à-dire du passif pluriel : *gizonak eta emaztekiak, adi zazue*. L'autre empruntera la forme de sujet du verbe actif, et le vocatif sera remplacé par l'actif pluriel de la déclinaison : *gizonek eta emaztekiek adi zazue*.

DEUXIÈME PARTIE.

Observations et Remarques.

§ I.

NATURE DE LA DÉCLINAISON.

Le basque a-t-il une déclinaison ? — La question serait oiseuse sans doute, si nos signes déclinatifs n'avaient pas été mis en discussion. Plus d'une fois ils se réduisent à une simple voyelle ou à une seule consonne. Néanmoins on les a nommés tantôt désinences, tantôt affixes, ou bien articles ; on a raisonné sur la nature de leur adhérence aux radicaux. La question n'en a guère avancé ; il reste quelques obscurités de plus à éclaircir.

Toute postposition de syllabe ou de lettre, constituant le signe de cas, doit-elle être considérée comme affixe ? — Le grec, le latin, le basque se trouvent ici sur la même ligne, et il n'y a pas à tirer sous ce rapport de conclusion applicable à l'une de ces langues à l'exclusion des autres

Si par affixe il faut entendre une particule adjonctive modifiant le sens spécifique du mot auquel elle s'attache, les terminaisons déclinatives du basque n'ont pas ce caractère ; elles n'influent pas sur le sens des mots, mais seulement sur ses relations.

Au sens de la grammaire moderne, l'existence de l'article exclut celle de la déclinaison. Le grec possède la déclinaison et l'article, mais distincts l'un de l'autre. Quand on parle de l'article, on croit voir un mot ayant son individualité. Rien de semblable dans le basque.

« Notre langue, disait Quintilien, n'a pas besoin d'article. » C'est sans doute sous l'impression de cette parole que M. Egger émet cette pensée : « L'article est un mot utile et commode plutôt que nécessaire. » *(Gram. comp., ch. IX)*. Il ne semble pas néanmoins très-convaincu par l'assertion du célèbre rhéteur, car il fait observer que les meilleurs auteurs suppléent l'article par le pronom *hic, hæc, hoc*. Mais les exigences d'une diction élégante limitent cette ressource, et la liaison des idées est, la plupart du temps, la seule lumière qui vient éclairer l'esprit. De là des équivoques Du Marsais (*Princip. de gram., page 80*) fait voir les contre-sens dans lesquels on peut tomber, et il serait aisé

de multiplier les exemples qu'il cite. Quoiqu'il en soit, il reste acquis que les Latins se sont servis d'un pronom pour déterminer ce que leur déclinaison était impuissante à exprimer. Mais le moyen dont ils ont usé par exception, était familier aux Grecs. C'est d'un pronom qu'ils ont tiré l'article, tous les hellènistes s'accordent là-dessus ; ils ont ainsi comblé les lacunes de leurs déclinaisons déformées. On le voit, dans ces langues anciennes, la déclinaison est indéfinie comme dans le basque, et on peut en inférer qu'ici l'intervention du pronom est dans l'ordre de la nature. Mais si on compare les procédés par lesquels le grec et le latin arrivent à déterminer les relations des substantifs entre eux, tout l'avantage est du côté du basque, qui a conservé son paradigme régulier. Il a fallu au grec et au latin les siècles de Périclès et d'Auguste pour réparer par des soudures restées visibles les ravages des temps de barbarie. Les Basques ne nous offrent pas le spectacle de ces jours de splendeur. Pour eux, à cette période qu'on a surnommée l'*âge d'or*, ont succédé des luttes incessantes contre les peuples envahisseurs. Pressés de toutes parts, ils ont perdu les vastes plaines ; mais la patrie, la nationalité et la langue, refoulées jusqu'au sein de quelques montagnes, ont échappé à la destruction universelle. L'historien qui s'arrêtera à considérer cette longue suite de combats et de malheurs, le philosophe qui réfléchira sur l'influence de semblables événements, le linguiste qui constatera l'état de conservation d'une langue, imposant monument de la civilisation des sociétés primitives, ne pourront se défendre d'un sentiment d'admiration et ne traiteront pas le basque sans quelque respect.

Revenant à notre sujet, nous demanderons où se trouve la déclinaison, sinon dans le mode indéfini ? Dans le basque, les signes déclinatifs sont au nombre de huit ; pris isolément, ils n'ont aucune signification ; unis à un radical, ils forment les cas du mode indéfini. Ils n'ont pas le pouvoir d'altérer en rien ce radical, ils le laissent intact. La langue montre ainsi l'esprit dans lequel elle a été conçue ; ses composés s'expliquent à la manière des termes scientifiques dont le français enrichit journellement son dictionnaire. Ce n'est certes pas là une preuve de corruption ou de barbarie.

Cependant les mots terminés en *a* perdent cette voyelle dans la plupart des cas du mode indéfini et des cas pluriels ; ce n'est pas le signe déclinatif, mais la loi euphonique qui produit ce résultat. L'*a* final est remplacé par un *e ;* on doit y voir une contraction en *æ*, *aitætan* pour *aitaetan*. Cette transformation n'a rien de commun avec les altérations aussi fréquentes qu'irrégulières frappant les radicaux latins dans les déclinaisons dont la multiplicité

atteste des phases de corruption. Voici l'opinion d'un juge compétent sur ce sujet : « En comparant ensemble les cinq déclinaisons latines, surtout si on tient compte de leurs formes anciennes ou populaires inusitées dans le latin classique, on s'aperçoit qu'elles ont ensemble beaucoup de ressemblance, et qu'elles paraissent dérivées d'une déclinaison commune. On peut arriver au même résultat par les diverses déclinaisons de la langue grecque. » (EGGER, *Gram. comp.*, *ch. VIII.*)

En remontant la pente descendue, c'est donc à l'unité que l'on arrive. Tandis que le grec et le latin, au milieu de leurs déclinaisons multipliées et des mots oblitérés qui échappent à toute règle, retiennent avec peine les traces fugitives de la déclinaison unique, le basque, leur survivant de vingt siècles, se trouve encore plus proche de la pureté primitive et de l'ordre naturel.

§ II.

DES LETTRES QUI PEUVENT TERMINER LES MOTS.

« La plupart des mots basques, dit Lécluse, paraissent terminés en *a* ou *ak;* mais dans la réalité *a* et *ak* ne sont que des articles qui, suivant le génie de la langue, sont postposés au nom, au lieu de leur être préposés. » (*Gram. basq.*, *p. 80*).

Le préjugé dont parle Lécluse provient de ce que le Basque, questionné sur les noms des choses, répond invariablement par le passif singulier de la déclinaison. *Quel est cet arbre?* — *Urkhi-a* (le bouleau), répondra-t-il, et non point *urkhi bat* (un bouleau). Il suffit de signaler la méprise de ceux qui, sans étudier la langue, s'arrêtent à la première apparence.

Pour les personnes qui veulent pénétrer plus avant, il est utile de connaître les lettres terminatives des mots basques ; elles sont au nombre de quatorze, les cinq voyelles *a e i o u*, et les neuf consonnes suivantes, *ch l n r s t x* (*ts*) *tz z*, auxquelles on peut joindre les voyelles consonnantes *au* et *y* dans *ay ey oy uy*. Le système phonétique repousse les autres consonnes ; elles n'agréent pas comme finales dans les mots.

§ III.

DES NOMS D'ÊTRES DOUÉS DE RAISON.

Les formules françaises dont on a parlé, pages 6 et 7, sont des dictions polies, des artifices de la civilisation ; on peut les remplacer par d'autres ou même

les supprimer tout à fait. — Dans le basque, les formules à sens respectueux ne sont point des affectations de langage. Le nom d'un être raisonnable se décline exactement comme tout autre nom ; mais quand on arrive à certaines relations, le génie de la langue ne permet pas que l'être *doué de raison* soit traité à l'égal des objets ou des animaux créés à son usage. Il est des conjonctures dans lesquelles on est libre de choisir, surtout au positif, parce que ce cas implique plutôt le repos que le mouvement. Ainsi, dans la phrase suivante : « Je n'ai pas de confiance dans les hommes, » on ne précise pas quels hommes, il n'y a pas de mouvement réel, la pensée ne sort pas du domaine de l'idéal ; dès lors on peut dire : *gizonetan ez dut sinhesterik* aussi bien que *gizonen baithan*. Au contraire, si, précisant davantage, on disait : « S'il y a de grandes qualités dans le père, elles ne sont pas moindres dans le fils, » le Basque se gardera du cas direct *aitan semean;* il dira : *aitaren baithan*, *semearen baithan*. Toutefois, comme on est au positif et qu'il y a absence de mouvement, l'emploi du cas direct serait de mauvais goût plutôt qu'un solécisme, quand il ne s'agit pas d'un nom propre.

Si la désinence casuelle passe à un qualificatif, l'ordre continue à subsister et le qualificatif exprime la formule respectueuse.

Par cette distinction, la personnalité humaine est placée au-dessus des êtres animés ou inanimés sur lesquels elle exerce son empire. Mais l'homme peut les anoblir et les élever jusqu'à sa propre dignité, non toutefois sans ménager la transition dans une figure. C'est ainsi qu'Axular, dans sa belle prosopopée imitée du *Livre des Proverbes*, renvoie le paresseux à l'école de la fourmi, *zoaz*, *nagia*, *chinhaurriaren gana*. — Un maître qui renverrait le bûcheron à ses fagots, le vacher à son bétail, ne pourrait s'exprimer comme a fait Axular : *habil egurretara*, *abereetara*, dirait-il. — Si l'on veut voir d'autres exemples de l'emploi raisonné des formules réservées à l'homme et appliquées aux bêtes ou même aux êtres inanimés, il suffira d'ouvrir le livre des *Fables*, de Goyhetche.

Darrigol ne s'était pas aperçu de ces distinctions essentielles. Sa définition de *noms de choses animées* et de *noms de choses inanimées* manque d'exactitude. Son erreur a été répétée, et l'étranger qui étudiera le basque doit tenir compte de cette observation importante pour lui.

Le guipuscoan et le biscayen emploient les formes *gan*, *gandik*, *gana*, *gaiti*, soit avec le génitif, soit avec le passif. Les grammairiens, croyant sans doute que le génitif n'était pas là à sa place, n'ont porté que le passif dans la déclinaison. Cependant Lardizabal fait connaître dans une note que *semearen*

gandik est usité. Ils n'ont pas vu que cette forme est l'observation de la règle *liber Petri*.

Les Basques de France n'ont pas la même manière de rendre le positif. Ils emploient un substantif de lieu : *baitha*, *gizonen baithan* (chez les hommes), tandis que *gizonen gan* équivaut à ces mots : *dans la personne des hommes*. Suivant que l'on veut faire allusion au lieu ou à la personne, il faudrait se servir de *gan* ou de *baithan*, et ce n'est que par figure qu'on peut les remplacer l'un par l'autre. Les Basques français font distinction à l'ablatif et au directif.

On ne comprend pas pourquoi les grammairiens ont éliminé les cas directs du paradigme de la déclinaison. Il était sans doute nécessaire de faire connaître les formules à sens respectueux, puisqu'il n'est pas permis de dire *semetik heldu naiz*, mais qu'il faut *semearen ganik* (je viens de chez le fils). De même on ne saurait dire *semeren ganik prestuena*, il faut *semetarik* (le plus sage des fils). Il est clair qu'on a laissé une lacune en n'indiquant pas les formes naturelles et en s'attachant à des tournures de convention acceptées par exception à la règle.

§ IV.

DES NOMS COMMUNS DÉCLINÉS COMME NOMS PROPRES.

Une particularité commune au grec et au basque, c'est d'avoir quelques noms communs figurant comme noms propres. Un Basque s'exprimera ainsi : « Christ avait dit, *Kristok erran zuen ;* roi est venu, *errege ethorri da*. Il est facultatif de faire passer au défini le nom *roi* quand il n'est pas isolé ; on dit indifféremment : *zeruetako erregeri* (à roi des cieux), ou *zeruetako erregeari* (au roi des cieux) ; *gure erregeri* (à roi nôtre), ou *gure erregeari* (au roi nôtre) ; *Espainiako erregearen semeak* (les fils du roi d'Espagne) ou *Espainiako erregeren semeak* (les fils de roi d'Espagne). Si le nom propre du prince accompagne le nom générique de roi, celui-ci n'a plus que le caractère propre aux noms d'êtres doués de raison : *Luis erregeari* (au roi Louis).

Quelques autres substantifs sont déclinés comme noms propres : *aitabiritchi* (parrain), *amabiritchi* (marraine) ; les noms des aïeux à partir du grand-père ; *aitaso*, *amaso*, *arbaso*, *okhilaso*, *okhilabiraso*. Mais si on parle des aïeux en général, on se sert du pluriel, *arbasoak*.

§ V.

PARTICULARITÉS RELATIVES AUX PRONOMS.

Voici quelques explications ajoutées à celle de la page 9.

Les pronoms personnels *ni*, *hi*, *zu*, *gu*, *ber*, font leur génitif en *e*, avec addi-

tion d'un *r* euphonique pour les quatre premiers : *nere*, *hire*, *zure*, *gure*, *bere*. On remarquera cette altération de *nere* pour *nire; nire* s'est conservé en Biscaye, concurremment avec *neure*. Les dialectes en *niz* disent *neure* et *ene*.

Tous les autres pronoms et substantifs font leur génitif du mode indéfini en *en* ou *ren*, suivant qu'ils se terminent par une consonne ou par une voyelle. Il n'y a pas jusqu'au pronom personnel pluriel *zuen* qui ne suive cette règle pour n'être pas confondu avec le singulier *zu ;* au lieu de *zuen*, la formation régulière serait *zuere* (de vous), il y aurait confusion avec *zu ere* (toi aussi). *Zu* est la forme polie (vous) de *hi* (toi).

Quant aux nombres, que certains pronoms marquent exclusivement le singulier, d'autres le pluriel, cela dépend de leur nature elle-même ; rien ne peut faire que *ni* (moi) ait un pluriel, ou que *gu* (nous) ait un singulier. Les grammaires des langues classiques les présentent comme les deux nombres d'un même mot. Cet accouplement est forcé. Il serait d'autant plus insolite dans le basque, qu'ils se déclinent l'un sur l'autre et non point avec des signes de singulier et de pluriel.

Bakhotcha (chacun), *haina*, pronom démonstratif de comparaison, ne servent qu'au mode défini, le premier au singulier, le second aux deux nombres. Il semblerait que *haina* est une contraction de *harena*, comme peuvent le faire penser les composés *hunembertze*, *horrembertze*, *harembertze* et par syncope *haimbertze*.

Les démonstratifs des trois degrés *hula*, *hola*, *hala*, qu'on traduit en français par *ainsi*, *de cette manière*, l'interrogatif *nola* (de quelle manière) et *nihola* (d'aucune manière) ne trouvent d'emploi qu'à cinq cas indéfinis.

L'interrogatif *nor* (qui) et l'indéfini *nihor* (personne), *zembait* (quelque), *zerbait* (quelque en parlant des choses), *norbait* (quelqu'un), n'ont que le mode indéfini sans partitif. *Noizbait* (époque indéterminée), *noiz* (quand), *nihoiz* (jamais), ont dans le basque un caractère pronominal de temps et ne s'emploient qu'à trois et quatre cas.

Edozein et *zein-nahi* (quelque, quelconque), *zernahi* (quelque chose que ce soit), ne se déclinent qu'à l'indéfini.

Guzi (tout), *bertze* (autre), *zer* (quoi), *zein* (quel), *zembat* (quel nombre), les démonstratifs des trois degrés *hunembat*, *horrembat*, *harembat*, par syncope *hambat* (tant), se déclinent aux deux modes.

D'interrogatif qu'il est à l'indéfini, *zein* devient *qui* relatif au défini. — — *Zer* cesse également d'être interrogatif au défini. Il représente alors la personne ou la chose dont le nom échappe à la mémoire. De même qu'un Fran-

çais à qui on demande un nom qui ne lui vient pas à l'esprit répond « *chose* », de même le Basque dira *zera, zerari erran diot* (j'ai dit à Monsieur *chose*).

Zembait est le seul interrogatif et admiratif qui parcourt les deux modes sans perdre sa propriété ; *zembat dire* (combien sont-ils) ? *Zembata da egun* (quelle date aujourd'hui ?) *Zembatei ez diote galdatu* (à combien de personnes n'a-t-il pas demandé) ?

Les pronoms *neroni, zeroni, heroni, geroni* (moi-même, vous-même, toi-même, nous-même,) sont sujets à de légères variantes dans les divers dialectes. Au lieu du pronom de la troisième personne *beroni* (lui-même), les Basques de France prennent le pronom *ber* (même) au défini, *bera* (le même). Au reste, les Basques d'Espagne ont conservé beaucoup mieux la plupart des pronoms. — Ainsi de *bat* (un), on fait *batzu* (les uns, quelques-uns) ; en France, on ne va pas plus loin dans cette voie, mais les Biscayens continuent ; de *nor*, ils font *nortzuk ;* de *zeiñ, zeiñtzuk ;* de *zer, zertzuk ;* de *nor bait, norbaitzuk.*

§ VI.

PROPRIÉTÉS DU PRONOM DÉMONSTRATIF.

Larramendi, et à sa suite Lardizabal et Yturriaga, présentent le pronom démonstratif du troisième degré comme pronom personnel de la troisième personne. Le pronom personnel de la troisième personne est virtuellement contenu dans le verbe ; mais quand on veut l'exprimer, le basque, à l'instar du grec et du latin, recourt au pronom démonstratif qu'il emploie dans l'un ou l'autre de ses trois degrés. Pour cela, le démonstratif ne perd pas sa qualité, et on se ferait une fausse idée de celui du 3e degré en le prenant pour un pronom personnel d'après les grammairiens cités. *Bera* (le même, lui même), malgré sa qualification de pronom réfléchi, est rangé par la déclinaison basque dans la classe des personnels, dont il lui arrive de remplir l'office concurremment avec le démonstratif.

Les pronoms démonstratifs basques deviennent au génitif de vrais pronoms possessifs de la troisième personne : *hunen, horren, haren.* Ces génitifs sont en même temps les passifs indéfinis des possessifs absolus *hunena, horrena, harena* (le *sien* dans le sens de *ejus ; berea, berarena* répondent à *suus.*)

Le pronom démonstratif de troisième degré s'allie au substantif et lui fournit ses articulations ; les deux autres degrés s'unissent aux pronoms personnels *ni, hi, zu, gu, ber* et forment les composés *nerau, neror ; herau, heror ; zerau, zeror ; berau, beror ; gerau, geror*, signifiant moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes, et subissant quelques variantes, telles que *nihau, hihau,* etc. ; en biscayen, *eurok* pour *berok*. Cet *ok* pluriel est, comme on voit, un

pronom démonstratif du deuxième degré, dont le biscayen surtout fait usage en place de celui du troisième degré, pour ajouter une certaine force au discours.

§ VII.

VARIATIONS DU PRONOM DÉMONSTRATIF.

L'examen des trois degrés du pronom démonstratif *hau*, *hori*, *hura*, et la comparaison faite entre les variantes usitées dans les divers dialectes, permettent d'assurer qu'anciennement le passif de chacun d'eux était différent. On peut présumer que le premier degré, *hau*, a été *hu* ou *ho*, car l'altération ne portant que sur le passif, la forme primitive doit être prise dans les cas subséquents, qui sont *hunek* ou *onek* (suivant le dialecte), *hunen* ou *onen*, *huni* ou *oni*, etc. Ce qui fait pencher en faveur de *hu* plutôt que de *ho*, c'est que le deuxième degré contient un *o*. Le *n* qu'on remarque dans *hunek* et les six cas suivants est euphonique ; il ne subsiste pas au pluriel. Les additions de ce genre sont communes quand il s'agit d'éviter la confusion ; ici on n'a pas pris un *r*, lettre qui sert ordinairement à cet usage ; les deux autres degrés l'ont, et il eût été trop facile de confondre *huri* et *hori ;* c'est donc le *n* qui a été adopté. L'éloignement est encore plus sensible dans *hemen* (ici), dérivé de ce pronom.

Au deuxième degré, *ho* était, suivant les apparences, la forme ancienne ; on en a fait *hori*. Le *r* euphonique a pénétré jusqu'au passif, et il a fallu ajouter un *i* pour distinguer le pronom de son dérivé *hor* (là).

On a déjà vu que le biscayen a gardé le troisième degré dans son ancienne forme. De ce qui précède, on peut conclure que le pronom démonstratif était, en principe, *hu ho ha*, et que les lettres euphoniques introduites dans leur déclinaison ont produit peu à peu des variétés faciles à ramener aux types antiques.

Les voyages du prince L.-L. Bonaparte ont fait connaître que le dialecte biscayen s'étend sur une portion du Guipuscoa. C'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner de ce que Larramendi ait préféré *a ak* à *hura hark* Il faut croire qu'il trouvait cette leçon meilleure, d'autant que l'identité de ce pronom avec le déclinatif des noms ne lui avait pas échappé, comme il le marque dans sa grammaire, page 7. (1)

(1) Le prince L.-L. Bonaparte spécifie le fait en ces termes : « Que l'*a* que l'on ajoute à l'indéfini ne soit autre que l'adjectif démonstratif, c'est ce qui est amplement prouvé par le dialecte biscayen, qui dit, par exemple, *gizon a* pour *cet homme-là*, tandis que les autres dialectes ne diront jamais autrement que *gizon ura* ou *hura*. (*Langue Basque et Langues Finoises*, *p.* 13. — 1862.) M. H. de Charencey mentionne l'action du pronom démonstratif dans la déclinaison, mais en attribuant au pronom du premier degré ce qui appartient à celui du troisième (*La langue Basque et les idiomes de l'Oural*, *p.* 71. — 1866).

Le pur guipuscoan s'est éloigné du biscayen en adoptant *ura ark*. Les autres dialectes l'ont imité; ils disent *hura, hark* ou *harek*, ou *harrek*.

Les variantes sont plus nombreuses au pluriel. Le souletin ayant reçu *hura*, est d'abord resté conséquent dans son écart; au passif pluriel, il fait *hurak ;* mais ensuite il mélange les formes anciennes *haek*, *haen*, *haetan*, etc., avec les formes syncopées *hæk*, *kæn*, en ajoutant aux premières un *y* euphonique *hayen*, *hayetarik*. Le Labourdin occidental a ajouté un *k* aux formes syncopées ; au lieu de *heyek*, *heyen*, il dit *hekiek*, *hekien*.

La syncope dans le pronom du troisième degré doit dater d'une haute antiquité, puisqu'elle a pénétré dans la déclinaison où elle est très-généralement observée. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la conservation du paradigme unique de la déclinaison. Le guipuscoan et le biscayen ont bien introduit un léger changement au datif pluriel *gizonai* et confondu l'actif du même nombre avec le passif, en opposition de ce qu'ils observent dans la déclinaison du pronom. Les autres dialectes ne les suivent pas et la déclinaison reste sauve.

Le guipuscoan et le biscayen diffèrent encore par le médiatif qu'ils font, dans certains cas, en *tzaz* ou *zaz*, au lieu de *taz*, et par l'ablatif pluriel en *tatik* pour *tarik*. Mais ces modifications n'ont aucune portée.

§ VIII.

DIFFÉRENCES ENTRE LA DÉCLINAISON DU PRONOM DÉMONSTRATIF ET CELLE DU SUBSTANTIF.

Quoiqu'ayant un singulier et un pluriel, la déclinaison du pronom démonstratif est de forme indéfinie. L'addition d'un *t* est le signe de l'indéfini aux médiatif, positif, ablatif et directif. La déclinaison du substantif a déjà reçu cette lettre au mode indéfini ; c'est pourquoi le singulier défini la repousse et n'admet que la finale du pronom : *ogi-az*, *ogi-an*, *ogi-tik* (*tik* pour *rik* afin de ne pas confondre avec le directif.)

Quelles seraient les finales correspondantes du singulier défini dans le pronom ? — *Haz*, *han*, *hatik*, *hara*. Le démonstratif ainsi modifié sert, sauf dans *haz* qui reste sans emploi, de démonstratif de lieu, *han* (là), *handik* (de là), *hara* (vers là, vers cet endroit). L'addition du *n* dans *handik* provient de ce que *han*, bien qu'étant un positif, est considéré comme passif; c'est ainsi que le guipuscoan, qui possède un analogue dans *gan*, *gizonen gan* (dans, ou parmi les hommes), dit à l'ablatif *gizonen gandik*.

On vient d'observer que quatre cas n'acceptent du pronom que la déclinative pure. On peut concevoir un doute sur la question de savoir si c'est là un

changement apporté par le temps. Toutefois la chose paraît difficile; l'entente est trop générale entre tous les dialectes pour qu'elle soit fortuite, et il ne faut pas croire que les changements *organiques* s'introduisent aisément dans le basque. Nous avons la preuve certaine, que depuis la découverte de l'imprimerie, la langue est restée absolument stationnaire. Les travaux du prince L.-L. Bonaparte ont mis en lumière un autre fait : les dialectes et sous-dialectes de France ont leurs congénères en Espagne ; on reconnaît par ce moyen que l'invasion des Basques dans les Gaules a suivi une ligne diagonale vers la mer, et c'est aux portes de Bayonne que s'arrêtent les dernières traces du langage des peuples qui habitent les frontières d'Aragon. Certains termes se sont localisés de côté et d'autre; il s'est formé des idiotismes ici et là, les euphonies ont varié et la cause en est visible; un peuple de cultivateurs n'est pas un peuple nomade : les événements et les divisions politiques du territoire ont restreint les communications entre les divers cantons. Mais qu'un Basque passe quelques mois dans le canton dont le dialecte est le plus éloigné du sien, une fois qu'il a eu connaissance des termes et idiotismes locaux, il comprendra et parlera parfaitement le langage du pays. La différence entre nos dialectes est moins forte que celles qui séparent les dialectes particuliers de plusieurs départements français. Au reste, l'anglais, l'allemand et toutes les langues offrent ce même spectacle. Si une chose a droit de surprendre, c'est que la langue basque n'ait pas succombé pendant la durée des âges.

§ IX.

DU PASSIF INDÉFINI.

C'est à tort que le passif indéfini a été appelé nominatif. Comme on l'a dit, il est racine ou radical, dépourvu de signe casuel et ne prenant le nom de cas que parce qu'il lui faut une place dans la déclinaison, où il a d'ailleurs des correspondants singulier et pluriel munis de signes. S'il répond, quoique bien rarement, au nominatif ou sujet, c'est en compagnie d'un nom de nombre, de quelques pronoms ou de quelque qualificatif; mais il est ou sujet ou régime. Dans des cas rares il est seul : *bada diru* (il y a de l'argent), *badu diru* (il a de l'argent). Encore là il est sujet et régime tour à tour. La dénomination de nominatif ne convient pas à la grammaire basque. (*Voir* § *XI.*)

§ X.

DU PASSIF DES MOTS TERMINÉS EN A.

Il semblerait qu'autrefois, dans les mots ayant un *a* pour finale, le passif singulier se distinguait de celui de l'indéfini par une répétition de voyelle :

aita (père), *aitaa* (le père). Le biscayen garde encore quelque chose de cette méthode. Larramendi avait mis en précepte l'émission des accents, qui ont l'avantage de former des distinctions. Il est fâcheux que l'usage ne s'en soit pas généralisé.

Après tout, on peut distinguer l'*a* final indéfini de celui qui est articulé, parce que l'indéfini, comme il est expliqué au § IX, marche rarement seul et qu'alors même sa nature se trahit par la liaison du discours.

§ XI.

DU PASSIF PLURIEL ET DE L'ACTIF SINGULIER.

Le passif pluriel et l'actif singulier ne diffèrent que par l'accent tonique; l'actif le prend sur la dernière voyelle, le passif sur la pénultième; ***gizonák jo du*** (l'homme l'a frappé); ***gizónak jo dituzte*** (ils ont frappé les hommes). Mais il n'est pas besoin que cet accent soit marqué, ou qu'on le fasse sentir, pour reconnaître le cas ; la nature active ou passive du verbe le décèle. ***Mendiak urrun dire*** (les montagnes sont loin); — ***mendiak iragan ditugu*** (nous avons traversé les montagnes); — ***mendiak gora du bizkarra*** (la montagne a le sommet élevé). — Dans le premier exemple, ***dire*** (sont), verbe passif à la troisième personne du pluriel, indique un sujet pluriel passif; donc ici ***mendiak*** est pluriel passif et non actif singulier. — Dans le second exemple, ***ditugu*** (nous avons), verbe actif à la première personne du pluriel, marque un ***patient*** ou régime pluriel. — Dans le troisième, ***gora du*** (élevé a), verbe actif de la troisième personne du singulier, accompagné de deux substantifs, veut un sujet singulier actif; ***mendiak*** est le seul des deux noms qui porte ce caractère. Que le sujet soit singulier et le régime pluriel ou ***vice-versâ***, ou tous les deux pluriels, le verbe démêle les relations. Ce n'est que par une phrase de fantaisie et isolée, dans laquelle celui qui parle ou qui écrit ne tiendra pas compte de l'accent tonique, qu'on peut causer de l'embarras à distinguer. ***Emaztekiak jo ditu gizonak ;*** tout Basque traduira, malgré l'invraisemblance de la chose : ***la femme a frappé les hommes.*** La liberté de l'inversion permettant de déplacer le sujet et le régime, on pourra répondre que cela signifie aussi bien ***l'homme a frappé les femmes.*** Mais, répétons que la fantaisie n'est pas la pratique, une phrase isolée n'est pas le discours ; l'accent oblige, et en réalité, il n'y a pas de méprise possible.

§ XII.

ACTIF, GÉNITIF ET DATIF INDÉFINIS.

Ces trois cas, dans les noms communs, sont généralement précédés d'un nom de nombre multiple ou de certains pronoms, tels que *zer*, *zein*, *zembait*, *hambat*, etc.; *horrembertze arnok ez du onik egiten* (tant de vin ne fait pas de bien) ; — *zembait mendiren gainean* (sur le haut de quelque montagne) ; — *zein gizoni erran diozu* (à quel homme avez-vous dit).

On trouve encore *nihor* (personne), *hainitz* (beaucoup), *deus* (rien) régissant ces cas dans *guti* : *nihor gutiri* (à peu de personnes) ; — *deus gutik egin du* (peu s'en est fallu) ; — *hainitz gutiren ondoan zabiltza* (vous êtes à la poursuite de bien peu de chose).

Le nom de nombre *bi* (deux) peut recevoir une attribution adjective et se postposer à ces trois cas, en sorte qu'il prend l'articulation et renvoie le substantif au passif indéfini. Cette interversion est rare en Labourd et beaucoup plus en usage en Guipuscoa et en Biscaye : *gizon bi*, *biren*, *biri*. Il n'est pas hors de propos d'ajouter que *bat* (un) se postpose toujours, et il a l'attribution adjective comme le latin *unus*. Par cette raison, on ne le rencontre jamais avec les trois cas dont il s'agit.

En Guipuscoa et en Biscaye pourtant, le génitif indéfini peut être accompagné de *bat*, auquel un idiotisme local donne la signification de *quelque*. — *Ardi bat* (une brebis), *ardiren bat* (quelque brebis) ; *gizon bat* (un homme), *gizonen bat* (quelque homme). — Ici, Larramendi (*Gram.*, *p. 286*) et Lardizabal (*p. 63*) méconnaissent le mode indéfini. Ils citent *argiren bat*, *arriren bat*, *mutillen bat*, *jaunen bat* etc., et partant de là, ils disent que le génitif est singulier quand le mot se termine par une voyelle, et pluriel si la finale est une consonne. En grammaire, ce principe serait étrange. Ces auteurs ne se doutant pas de l'existence de deux modes n'ont pas songé que le génitif (défini) de *argi*, *arri*, est *argiaren*, *arriaren*, et que l'addition d'un *e* euphonique dans les mots finissant en consonne rend le génitif indéfini semblable au génitif pluriel.

Au reste, la règle synaxtique du génitif régi par le nom de nombre *bat* n'est pas étrangère aux Basques de France. On la reconnaît dans les mots suivants : *hunembat*, *horrembat*, *hambat* (contraction de *harembat*), et on trouve des analogues dans *hunembertze*, *horrembertze*, *haimbertze* (contraction de *harembertze*), *hunela*, *horrela*, *hala* contraction de *harela*).

Ces mots sont composés des génitifs *hunen*, *horren*, *haren*, accompagnés des suffixes *bat*, *bertze*, *la*. On sait que le *n* se change en *m* devant *b* et disparaît devant *l* dans les composés.

Les pronoms *zembat*, *zembatt*, sont aussi des synopes de *zeinen bat*, *zeinen batt*.

ACTIF PLURIEL.

On a vu, au § VIII, que l'actif singulier et le passif pluriel se ressemblent, et de quelle manière on les distingue. Le guipuscoan et le biscayen perdent de cet avantage ; ils n'ont pas conservé l'actif pluriel en *ek*, de sorte que leurs actif singulier, passif et actif pluriels ne sont qu'un. La liaison du discours atténue beaucoup l'inconvénient dans le discours, et quant à l'écriture, Larramendi et Lardizabal ne négligent pas l'accent tonique. A l'actif singulier, ils disent *gizonák* et au passif pluriel *gizónak*, comme dans cette phrase : *Gizonák gizónak ikhusten ditu* (l'homme voit les hommes). Pour ce qui est de la distinction du passif pluriel d'avec l'actif du même nombre, ils en laissent le soin au verbe.

§ XIII.

DU GÉNITIF.

Lécluse avait dit que les noms de personnes font leur génitif en *aren* : *gizona*, *gizonaren* (l'homme, de l'homme), et ceux des lieux en *ko*, *Erroma*, *Erromako* (*Gram.*, *p. 41*). « Cette manière d'envisager les cas, dit M. A. d'Abbadie, n'est pas exacte, et l'on dira aussi bien *etcheko athea* (la porte de la maison), comme *etchearen hegatza* (le toit de la maison) ; *etcheko semea* (le fils de la maison), *etcheko nausia* (le maître dans la maison), *etchearen nausia* (le maître de la maison). On voit que la désinence *ko* signifie *appartenance de position*, tandis que le cas *aren* exprime *appartenance inhérente* » (*Prolég.*, *p. 12*).

La démonstration est parfaite. A cette occasion, notons que *etcheko* n'est pas un génitif, mais bien le passif indéfini de *etchekoa* dont le génitif est *etchekoaren*. L'affixe *ko* a une multitude d'applications diverses qu'on ne peut spécifier ici. Les désinences des vrais génitifs, *aren* dans les noms, *e* dans les pronoms personnels, deviennent des pronoms possessifs ; *hi* (toi), *hire* (tien), *hirea* (le tien) ; *ber* (lui-même), *bere* (sien), *berea* (le sien). Dans les substantifs, le génitif équivaut au pronom possessif. *Aitaren*, génitif de *aita* (père) est en même temps le passif indéfini du pronom possessif absolu *aitarena* (la chose du père). Tant qu'il reste au passif indéfini (bien qu'il puisse passer à d'autres

cas du même mode, comme dans *aitarenik ez du*, il n'a pas de la chose du père), il est régi par le substantif et considéré comme génitif. Il comporte une différence avec le pronom possessif ordinaire. Dans *gure aita* (notre père), *gure* peut être considéré comme pronom possessif ou comme génitif du pronom personnel *gu* (nous) ; *gure aita* (père de nous). *Gure* est donc génitif du pronom personnel aussi bien que passif indéfini du possessif *gurea*. Les Basques d'Espagne disent, par inversion, *aita gurea* (père le nôtre); dans ce cas, *aita* devient passif indéfini et l'articulation déclinative passe au pronom, qui prend l'attribution de l'adjectif.

Larramendi, Lardizabal et Yturriaga donnent *aitarena* pour un génitif. Un génitif ne saurait être ni sujet ni régime direct du verbe actif, non plus que sujet d'un verbe passif, et *aitarena* est une de ces trois choses quand il est exprimé dans une phrase.

§ XIV.

DU PARTITIF.

Oihenart donne à ce cas le nom de négatif, parce qu'il est assez souvent accompagné de négation. Larramendi observe qu'il s'emploie avec et sans la négation et avec l'interrogation. Lécluse en tire la conclusion que ce cas doit être considéré comme un *partitif*. C'est le nom adopté. Mais les paroles de ces grammairiens sont loin de laisser une juste idée de l'usage étendu du partitif ; on rencontre ce cas dans un grand nombre de situations diverses. Aux exemples déjà cités, on peut en ajouter d'autres : *dirurik balu* (s'il avait de l'argent) ; *bizia galdu beharrik ere* (dût-on y perdre la vie); *goseturik ethorri da* (il est venu ayant eu faim) ; *chutik lo* (dormant debout) ; *lau egunik barnean* (dans le délai de quatre jours); *gorarik mintzatu zen* (il parla haut); *bizirik ehortzia* (enterré vivant); *batik batean* (tout bien considéré) ; *noizik behin* (de loin en loin), etc. — Dans les deux voies du verbe, toutes les personnes de toutes relations marquées par les nombreuses transformations de l'indicatif et de l'imparfait, sont sujettes à ce cas. L'interfixe *la* précédé d'un *a* euphonique quand la finale est en *t*, et d'un *e* après un *z*, s'attache à une de ces personnes quelconques et reçoit la désinence casuelle ; si la finale est un *n*, on la supprime ; *duzu, duzu-la-rik ; zare, zare-la-rik ; dut, dut-a-la-rik ; naiz, naiz-e-la-rik ; nion, nio-la-rik ; zen, ze-la-rik*.

Ce cas, d'un intérêt si considérable et si bien constaté, n'est entré jusqu'à présent dans aucun paradigme de déclinaison; il dérangeait les systèmes, mais cela prouvait que ces systèmes étaient en défaut, puisqu'ils ne s'accommodaient pas d'une aussi importante réalité.

§ XV.

DU MÉDIATIF.

Ce cas, qui se rencontre fréquemment dans le discours, a été l'occasion de plusieurs erreurs ou confusions. Les idées qu'il exprime se rendent le plus souvent, soit en français, soit en castillan, par la préposition *de* ; et c'est probablement pour ce motif que Larramendi, suivi par Lardizabal, en fait un génitif. Mais ce qui est encore plus singulier, c'est que ces auteurs excluent les génitifs des pronoms personnels *nere*, *zure*, *gure*, etc., et admettent uniquement *nizaz*, *zuzaz*, etc. (Lar., *Gram.*, *p. 20*. — Lardi. *Gram.*, *p. 6*). Evidemment la raison qui les a portés à cette suppression est que *nere*, *zure*, etc., deviennent les souches ou radicaux des pronoms possessifs *nerea*, *zurea*, etc. Mais il n'en est pas autrement de tous les autres noms ; de *aitaren* on fait *aitarena*. On peut ajouter que ces pronoms faisant leur génitif autrement que tous les autres, cette différence a dû contribuer à la méprise. — Yturriaga, comprenant la cause de l'élimination, a poussé plus loin la conséquence ; au lieu de rétablir les génitifs des pronoms personnels, il a retranché ceux de tous les pronoms et relégué le médiatif au rang de cinquième ablatif. Il sentait que ce cas ne pouvait pas être un génitif, et quant à la ressource dont il a usé, elle lui était indiquée par Larramendi et Lardizabal. Ces grammairiens méconnaissant, comme on a déjà vu, le mode indéfini, ont fait un génitif du médiatif singulier et un ablatif du médiatif indéfini. Après être si bien sortis de la voie, il n'est pas étonnant qu'ils reprennent ce médiatif singulier pour en faire un autre ablatif et ils citent pour exemple : *ezpataz ill*, *makillaz jo*, tandis que *ogiz asea*, *auxez betea* seraient des génitifs. Pour ajouter à la confusion, Larramendi trouve un autre génitif dans *Jainkoarenzaz*, *buruarenzaz*, qui auraient, d'après lui, la même signification que *Jainkoaz*, *buruaz*, et Lardizabal attribue cette manière de dire au Labourd, où elle n'est pas comprise.

Par un solécisme très-commun en Guipuscoa et en Biscaye, et qui a même pénétré du côté de France, au lieu de se servir du médiatif dans ces phrases : *harriaz jo*, *haizcoraz moztu*, on dira *harriarekin*, *haizkorarekin*, ce qui signifie *en compagnie* du caillou, de la hache. En français, on peut dire *couper avec la hache*, *frapper de la hache* ; le castillan fait un grand usage de la préposition *con*. C'est probablement l'influence de ces deux langues qui nous fait dévier de la règle.

§ XVI.

DU POSITIF.

La déclinaison labourdine, si régulière dans ses formations et rendant compte des moindres changements que lui impose l'euphonisme, admet, cependant, au positif, une exception à la règle pour un seul mot; au lieu de *ihizitan da* (il est en chasse), elle permet de dire *ihizin da*, absolument comme si ce mot était un nom propre de lieu, par exemple, *Iguzkimendin* (sur l'*Iguzkimendi*). Il semblerait qu'il faut chercher la cause de cette exception en ce qu'il n'y a qu'un seul mot, *ihizia*, pour dire *chasse* et *gibier*. Dès lors *ihizitan* sonnerait mal, parce qu'il voudrait dire aussi bien *parmi le gibier* qu'*en chasse*. On se sert assez souvent du mode défini *ihizian* qui ne présente pas le même équivoque, attendu qu'on ne peut supposer qu'un homme se trouve *dans* une pièce de gibier. Le souletin commet une autre irrégularité en changeant sans motif la forme du positif; il dira arbitrairement *etchen* et *etchean*, *barnen* et *barnean*, *gainen* et *gainean* Le biscayen commet des fautes du même genre.

§ XVII.

DE L'ABLATIF.

Le latin donne, au moyen de ses prépositions, une telle extension à l'usage de l'ablatif, qu'un nom plus précis et mieux approprié aux relations exprimées par le cas basque serait certainement désirable. La fâcheuse méthode de calquer la déclinaison basque sur la latine a porté Larramendi à marquer quatre ablatifs différents ; Lardizabal en trouve cinq et Yturriaga jusqu'à sept; et par une aberration étrange, ces grammairiens ne citent pas le seul et véritable ablatif dans les paradigmes qu'ils proposent. Darrigol, plus judicieux, donne cet ablatif et le donne unique. Il est regrettable qu'il ne l'ait pas maintenu dans la déclinaison des êtres doués de raison, concurremment avec la formule de respect

§ XVIII.

DU DIRECTIF.

Le *directif* est le cas que Darrigol nomme *approximatif*. Malgré tout l'éloignement qu'on peut avoir contre les innovations, il ne faut pas repousser par esprit de système celles qui sont fondées en raison. Ici, on s'en est permis une; c'est la seule qui ne soit pas autorisée par des précédents.

Le nom, un peu long et rude, créé par Darrigol, est trop vague et manque de précision. D'abord, il ne faudrait pas l'entendre comme en mathématiques; en second lieu, il ne répond pas exactement à l'idée qu'il fait naître même dans le sens que lui attribue Darrigol. — Le cas dont il s'agit est régi par les verbaux *goatea* (aller), *ethortzea* (venir) et par d'autres encore qui impliquent des idées de mouvements en sens opposés les uns des autres : *etcherat ethortzea, mendira goatea* (venir à la maison, aller à la montagne); *lurrerat arthikitzea*, — *eskurat hartzea* (jeter à terre, — prendre à la main); *landarat ekhartzea*, — *oihanerat eremattea* (apporter au champ, — emporter au bois); *zerurat altchatzea*, — *urerat erortzea* (monter au ciel, — tomber à l'eau). Si on ne considère que l'objet du discours, l'idée de rapprochement est juste; mais la personne qui parle ne peut exprimer le mouvement inverse par le nom d'*approximatif;* celui de *directif* est plus rationnel, il entre mieux dans la situation.

Au directif, le *t* final est euphonique ; on doit l'employer quand le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h*. Malgré la règle, en certains endroits, on fait presque toujours sentir le *t;* dans d'autres, on néglige cette ressource contre l'hyatus; mais l'écrivain devrait maintenir le principe de la règle euphonique.

Le directif démonstratif de lieu ne peut s'en accommoder ; le *t* final sert à le distinguer du démonstratif de personne et de chose. *Hunat, horrat, harat,* signifient *vers ce lieu-ci, vers ce lieu-là, vers ce lieu là-bas*, et ne se confondent pas avec *huna, horra, hara* (voici, voilà, voilà là-bas).— Les paroles de commandement: *en avant! en arrière!* se prononcent par syncope *aintzinat! gibelat!* ce sont les directifs *aintzinera, gibelerea* (vers le devant, vers le derrière).

Dans la partie du Labourd riveraine de la Nive et sur les confins de la Basse-Navarre, on substitue un *l* au *r* euphonique dans les mots terminés en *a;* on y dira *landala* et non *landara;* cette transmution n'est pas régulièrement faite dans tous les mots de la même catégorie.

Le souletin fait au directif une altération plus déplaisante encore aux oreilles des autres Basques ; *herri, oihan, labe*, etc., se changent en *herrialat, oihanialat, labialat*, au lieu de *herrira, oihanera, labera*.

§ XIX.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Leibnitz conjecturait et le docteur Young a essayé de prouver par des rapprochements *lexiques*, que la langue basque est venue d'Egypte et appartient à la même souche que le cophte. Jules Klaproth emploie le même procédé

qu'Young pour confronter le basque avec les idiomes sémitiques, et il croit avoir démontré leur affinité commune. Le cardinal Wiseman trouve des analogies curieuses entre le basque et les dialectes américains, comme de manquer précisément des mêmes lettres, la tendance à combiner les mêmes consonnes et une complication semblable dans le système de conjugaison.

Les indices lexiques sont souvent incertains, et leur valeur se trouve singulièrement atténuée quand la comparaison grammaticale ne vient pas la corroborer. Abstraction faite des croyances religieuses, et toutes choses considérées sous le point de vue philosophique, le langage humain a dû être soumis, dans le principe, à une loi universelle et constante, applicable en tous temps, en tous lieux et chez tous les peuples. De là, un fonds commun appartenant à toutes les langues et à chacune en particulier. La science a confirmé cette donnée de la raison par des preuves sans nombre. Il n'est donc pas étonnant que dans le basque on trouve certaines analogies avec les autres langues, surtout avec les plus anciennes.

Sous le rapport phonique, le basque est loin d'être une langue indigente. Sans parcourir le domaine de tous ses dialectes, ni parler des sons intermédiaires, le labourdin compte à lui seul cinq voyelles, deux voyelles consonnantes, cinq lettres aspirées, vingt consonnes simples et dix-huit composées. De ces dernières, à la vérité, plusieurs ne lui semblent pas naturelles. On a pu remarquer dans l'explication de la déclinaison, que la langue a une tendance très-marquée, non à réunir, mais à séparer les natures similaires, soit de voyelles, soit de consonnes, et l'analyse des mots ne permet aucun doute à cet égard.

Quant au verbe, la philologie semble en mieux connaître la machine que l'essence. Le verbe basque n'est pas un mot qu'on peut saisir et classer comme tout autre. Il apparaît dans l'agrégation des pronoms personnels avec certaines désinences et lettres caractéristiques ; c'est comme un esprit revêtant un corps dans lequel il répand la vie. Le basque offrira dans sa grammaire une merveilleuse conjugaison ; on ne trouvera pas de verbe dans son dictionnaire. Le verbe basque est l'antithèse de ce qu'on nomme *verbe substantif*, base d'un système en faveur aujourd'hui, et, croyons-nous, destiné à tomber, dès qu'en remontant aux origines des langues synthétiques, et décomposant leurs verbes, on aura réussi à en isoler les éléments. Alors, ce qui est éclatant comme le jour dans le basque se dévoilera tout à coup dans les autres langues ; l'esprit du verbe, dégagé de son enveloppe, cessera d'être perceptible et aura disparu en laissant derrière lui des éléments inertes d'où la vie s'est retirée. Le verbe substantif est une fiction ; le verbe est esprit.

L'étude du basque ne sera pas inutile au progrès de la science. A la connaissance de la conjugaison et de la déclinaison, il serait essentiel d'en joindre une autre, celle de la constitution interne des mots. Dès l'abord, le système se divise en deux branches, celle de la formation des racines et celle de la formation des composés ; leurs procédés sont différents. Dans les racines, l'euphonisme dirige l'agencement des voyelles et des consonnes ; dans les composés, l'adjonction d'une ou plusieurs désinences au radical s'opère d'après les règles d'une loi de dérivation, non toutefois sans l'intervention de l'euphonisme dans l'accord des parties (1).

Pour considérer le basque sous son vrai jour, comme pour étudier toutes les anciennes langues, il faut se transporter aux temps voisins du berceau de l'humanité et se tenir en garde contre les préjugés qui percent encore dans les œuvres de plusieurs philologues.

L'homme est aussi impuissant à créer une langue qu'à créer la moindre molécule. Il associe et trie, il combine et décompose ; de rien il ne saurait faire quelque chose. Cette vérité est aussi constante dans l'ordre moral que dans l'ordre physique ; l'homme travaille sur un fond qu'il a reçu. Nulle part cette vérité n'est apparue plus forte et plus palpable que dans l'histoire du langage. Pendant la durée des siècles, les révolutions et la barbarie éteignent bien des lumières et contribuent à épaissir les ombres sur l'intelligence humaine. C'est en vain qu'aux périodes d'obscurité succèdent des jours radieux ; en vain des écrivains illustres s'efforcent de perfectionner le langage, ils ne peuvent le relever jusqu'au niveau perdu. Et nous contempteurs du passé, glorieux de notre siècle, nous sommes, sous le poids d'une vérité qui s'impose, forcés d'avouer que le langage moderne, soit comme système, comme génie ou comme grandeur, est très-inférieur à celui des peuples dont les rois couchaient sur des peaux de bêtes. Malgré tous nos avantages, le génie des Romains nous effraie ; ils n'avaient pas cependant percé le mont Cenis et nous sommes en train de le faire, mais nous ne pouvons égaler leur langue. Et pourtant cette langue n'était que le spectre ou image peu fidèle d'un idiome plus parfait. Le spiritualisme est le prisme au travers duquel percent les rayons brisés de l'inspiration divine. La raison elle-même doit rendre hommage à cette vérité qui

(1) Les désinences basques sont nombreuses. Les définir et en déterminer l'emploi est un travail qui exige du temps et surtout de la réflexion. L'auteur de cette *Etude* les a colligés pour la plupart ; il espère qu'il pourra publier un jour le résultat de ses investigations.

vient donner la main à la vérité philosophique. La vérité philosophique s'affirme et s'impose avant toute démonstration, avant que la logique la constate, parce que nous devons croire aux lois de l'harmonie et que nous concevons l'ordre comme condition essentielle de l'être.

La grammaire, qui représente sous des formes sensibles le génie et les règles d'une langue, nous montrera les divers aspects du basque et son organisme interne. Mais pour comprendre la nature de sa parole, mesurer la distance qui sépare cette langue des autres idiomes et saisir ses affinités, il faut entrer dans le domaine plus étendu de la métaphysique. La grammaire s'arrête aux formes ; par contre, la métaphysique ne se sert du sensible que pour expliquer l'idée, dont seule elle parcourt la sphère.

En métaphysique, le mot n'est pas multiple ; il est un comme l'idée est une. L'idée se modifie ; de même, le mot se transforme, mais il n'y a pas plus d'espèces de mots qu'il n'y a d'espèces d'idées. — L'unité synthétique doit servir de point de départ à l'analyse grammaticale. Le basque a gardé cette unité caractéristique ; il se heurte aux langues en renom qui étalent une classification savante d'espèces de mots. Mais cela n'est-il pas artificiel ? Les linguistes n'ont-ils pas reconnu que l'article, l'adverbe, la préposition, la conjonction, sont des mots défigurés ? Le basque est bien empêché de faire de semblables distinctions ; il ne reconnaît pas cette classification et l'observation prouve qu'elle lui est impropre ; c'est une vérité proclamée depuis longtemps. (*Voir* Darrigol, *Dissert.*, *p. 22.* — d'Abbadie, *Prolég.*, *p. 4.* — Chaho, *Gram. p. 8*).

Le nom est l'unique espèce de mot.

L'importance de la langue basque dans l'antiquité se mesure nécessairement à celle des peuples qui la parlaient. On a mis à contribution l'histoire et les monuments d'architecture et de numismatique ; de cette réunion de preuves, il résulte que la péninsule Ibérique, les îles de la Méditerranée occidentale, une partie considérable des Gaules et de l'Italie ont eu le basque pour leur première langue, et il n'est pas hors de vraisemblance qu'elle leur était commune avec d'autres pays. L'illustre G. de Humboldt a fourni un ordre de preuves puisées dans le sein de la langue elle-même et dans l'ethnographie ancienne. Son œuvre est connue dans le monde savant (1), et après une telle

(1) Cet ouvrage, jusqu'à ce jour inaccessible à ceux qui ignorent l'allemand, vient d'être traduit en français par M. A. Marrast, procureur impérial à Oloron.

autorité il serait sans doute superflu de chercher à démontrer que le basque fut la langue d'un grand peuple. Le développement de son système grammatical exclut, d'ailleurs, au point de vue scientifique, toute opinion contraire.

Quel nombre de siècles s'est-il écoulé depuis que le basque est parlé dans l'extrême Occident? Nul ne saurait le dire. Les premières lueurs de l'histoire nous font entrevoir dans un lointain vaporeux des masses de barbares se précipitant du Nord sur le Midi. Les Basques se réfugient en partie et se conservent dans les lieux les plus abruptes de l'Espagne. Les Romains viennent à leur tour soumettre les populations mêlées par la première conquête. De nouveau, le Nord envoie ses hordes, et le colosse romain est abattu. Partout où les vainqueurs ont imposé leur joug, les nationalités ont péri. A une extrémité du monde connu, le montagnard basque, animé par un amour exalté de l'indépendance et favorisé par les obstacles physiques, ne cesse de résister aux attaques sans cesse renouvelées. C'est ainsi que se sont perpétuées les générations basques et qu'elles ont gardé une langue qui date des temps antéhistoriques.

Le caractère particulier à cet idiome est la régularité des formations dans les mots, la déclinaison et la conjugaison ; et cela, au milieu d'une abondance luxuriante de transmutations. Cette régularité frappe surtout à côté de l'anarchie qui dépare les langues les plus célèbres. L'explication des altérations du grec et du latin est un travail épineux où l'on trouve bien des conjectures hasardées. La comparaison de ces langues avec celles de l'Inde a produit quelques solutions heureuses. Le basque, au contraire, se laisse pénétrer et expliquer par lui-même. « Le langage le plus riche, dit Jolivald, serait celui où chaque idée serait rendue par un terme différent ; où chaque nuance d'idée serait exprimée par des modifications particulières, telles que les différences de terminaisons, les désinences, etc. » (*Encycl. Cath.*, mot *Gramm.*) Cette théorie est le système d'après lequel est construite la langue basque. Là, chaque racine trace autour d'elle et donne naissance à des mots nouveaux propres à exprimer les diverses sortes d'effusions de l'idée présente dans la racine.

Le basque est le tenant des langues primitives, un reste vivant de la vieille antiquité. Les linguistes ne semblaient pas l'avoir assez compris ; les progrès de la science les ramènent sur un problème qu'ils avaient négligé.

FIN.

TABLE.

—

AVANT-PROPOS..... III

PREMIÈRE PARTIE. — DÉCLINAISON.

Modes, nombres, cas..... 5
Classes et ordres des noms communs..... 6
— — des noms propres..... 6
Loi euphonique de la déclinaison..... 8
Flexions déclinatives..... 9
Paradigmes comparés de déclinaisons au mode indéfini de pronoms et de substantifs..... 9
Rôle du pronom démonstratif..... 9
Paradigmes comparés de la déclinaison du pronom *ha* et du mode défini de la déclinaison du nom..... 10
Explication de la déclinaison par classes, ordres, modes, nombres et cas..... 11
Signes déclinatifs des noms communs..... 14
— — des noms propres d'hommes..... 16
— — des noms propres de lieu..... 16
De la déclinaison des noms de nombre..... 16
— — des pronoms..... 17
Tableau de la déclinaison avec indication des euphonies..... 19
Noms propres d'hommes..... 19
— — de lieux..... 19
— communs d'êtres doués de raison..... 19
Pronoms personnels..... 20
Pronom interrogatif-relatif..... 21
Pronoms démonstratifs..... 21
— composés..... 22
Des divers paradigmes de déclinaison..... 23
Méthode pour reconnaître les parties de la déclinaison..... 25
Elatif, causatif, caritif..... 25
Causatif, supplétif, suppositif, destinatif..... 26
Unitif, modatif, fréquentatif..... 27
Positif, ablatif, directif, destinatif..... 29
Vocatif..... 30

DEUXIÈME PARTIE. — OBSERVATIONS ET REMARQUES.

§ I. — Nature de la déclinaison..... 31
§ II. — Des lettres qui peuvent terminer les mots..... 33
§ III. — Des noms d'êtres doués de raison..... 33
§ IV. — Des noms communs déclinés comme noms propres..... 35
§ V. — Particularités relatives aux pronoms..... 35
§ VI. — Propriétés du pronom démonstratif..... 37
§ VII. — Variations du pronom démonstratif..... 38
§ VIII. — Différences entre la déclinaison du pronom démonstratif et celle du substantif..... 39
§ IX. — Du passé indéfini..... 40
§ X. — Du passif des mots terminés en *a*..... 40
§ XI. — Du passif pluriel et de l'actif singulier..... 41
§ XII. — Actif, génitif et datif définis..... 42
Actif pluriel..... 43
§ XIII. — Du génitif..... 43
§ XIV. — Du partitif..... 44
§ XV. Du médiatif..... 45
§ XVI. — Du positif..... 46
§ XVII. — De l'ablatif..... 46
§ XVIII. — Du directif..... 46
§ XIX. — Considérations générales..... 47

FIN DE LA TABLE.

Bayonne, impr. de veuve Lamaignère.